



Unédic

L'Assurance chômage française

PRÉSENTATION INVESTISSEURS

Septembre 2026



SOMMAIRE

- 1 La France en quelques chiffres**
- 2 Présentation de l'Unédic**
- 3 Perspectives économiques de la France**

- 4 Prévisions financières**
- 5 Stratégie de financement**
- 6 Obligations Sociales**

1

La France en quelques chiffres

- L'emploi en France
- Les demandeurs d'emploi couverts par l'Assurance chômage

Unédic



L'emploi en France

1

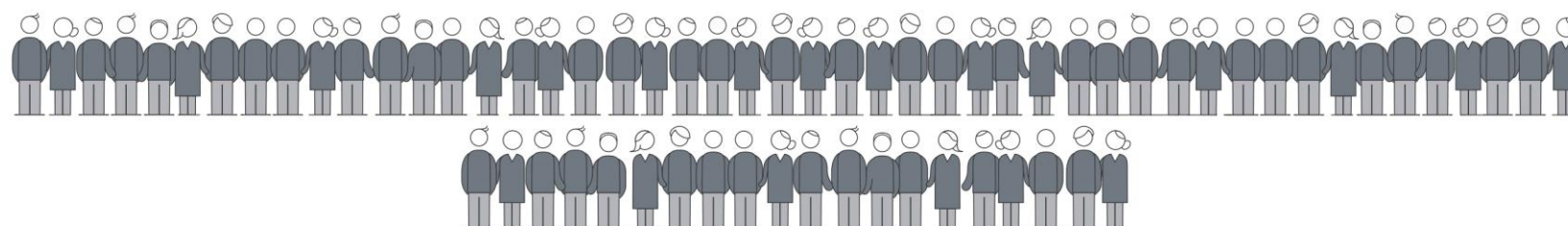
LA FRANCE EN
QUELQUES CHIFFRES

En 2025

PIB
2 991 Md€

PIB par tête
43 287 €

Population (2025)
69,1 millions



Emploi selon le secteur d'activité
27,0 millions



Sources :

Insee - PIB (2025) : [Les comptes de la Nation en 2025](#) (publié le 29 mai 2026)

Insee - Population (2025) : [Bilan démographique 2025](#) (publié le 13 janvier 2026)

Insee - [Emploi selon le secteur d'activité \(2025\) : Emploi, chômage, revenus du travail](#) (publié le 2 juillet 2026)

Les demandeurs d'emploi couverts par l'Assurance chômage

1

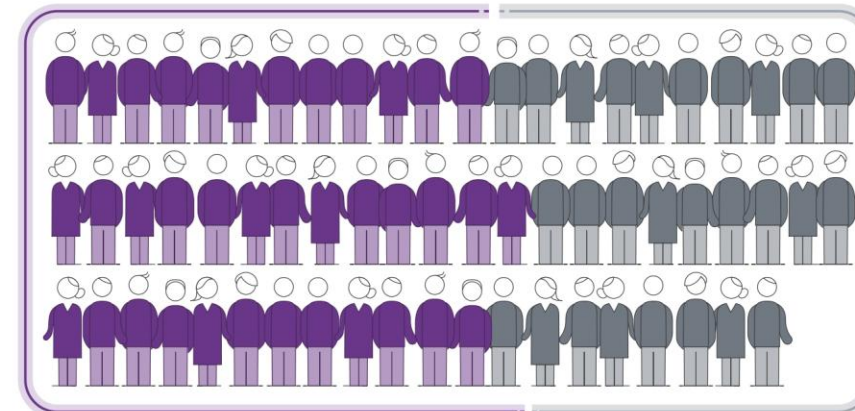
LA FRANCE EN
QUELQUES CHIFFRES

Fin 2025, la France comptait

6,4 millions

de personnes en recherche d'emploi
enregistrées à France Travail

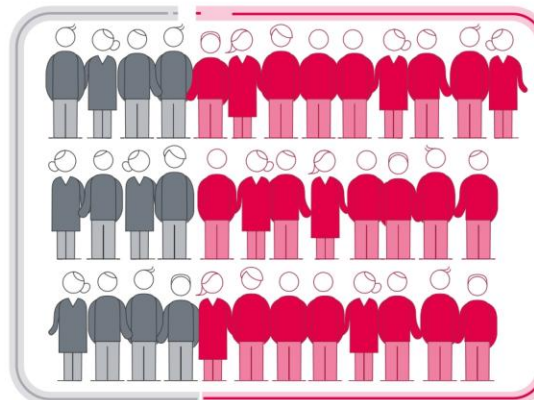
Parmi eux,
3,8 millions
de bénéficiaires
de l'Assurance chômage



Ne sont pas couverts par le régime d'assurance chômage les personnes qui n'ont pas suffisamment travaillé pour avoir droit à l'aide ou au renouvellement de leur droit à l'indemnisation, ou celles dont le contrat de travail n'a pas été résilié ou qui ne sont pas incluses dans le régime (fonctionnaires, démissionnaires et indépendants)

Les personnes qui ne perçoivent pas d'allocations ont généralement travaillé et perçu un salaire élevé par rapport à leur salaire de référence.
Elles peuvent également être couvertes par l'Assurance maladie ou en différé d'indemnisation au début de leur droits

Parmi eux,
2,7 millions
perçoivent une allocation chômage



Source : Unédic - [Les indicateurs de l'Assurance chômage](#) (publié le 27 mai 2026)

2

Présentation de l'Unédic

- **Les rôles et missions de l'Unédic**
- **L'Assurance chômage : un organisme paritaire**
- **Recouvrement et versement des prestations**
- **L'Unédic et l'État français : des responsabilités partagées**
- **Notations de crédit de l'Unédic et traitement prudentiel**
- **Critères de Maastricht : Consolidation de la dette de l'Unédic avec la dette de la France**
- **Les comptes de l'Unédic en 2024**

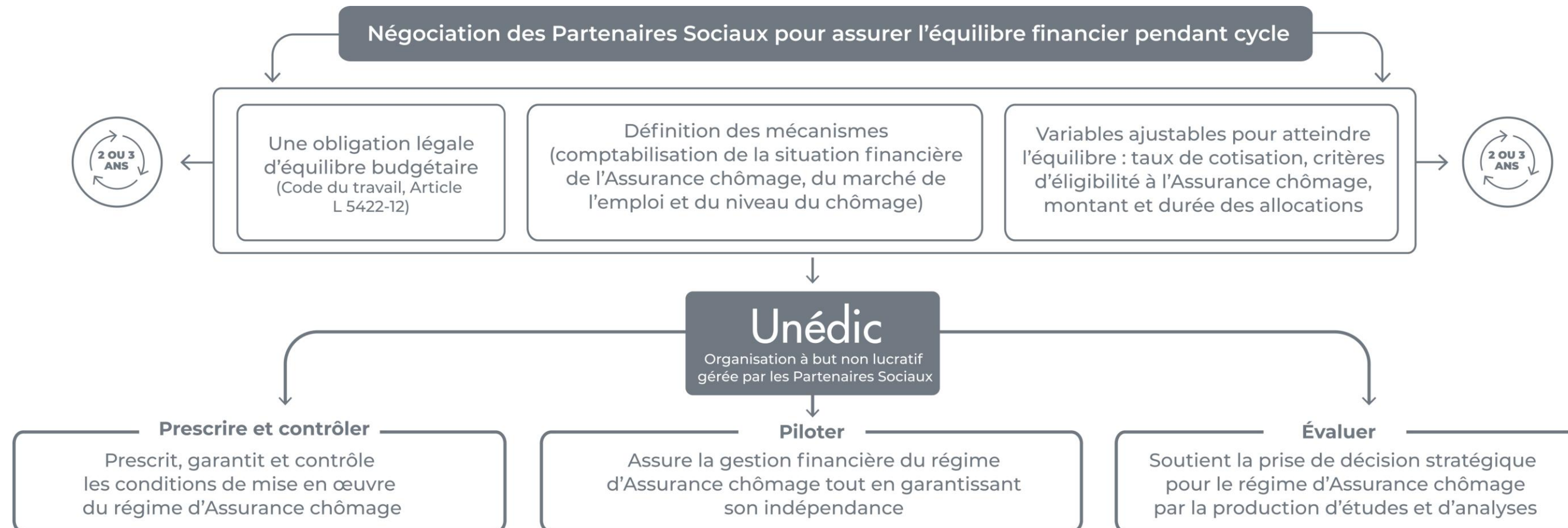
Unédic

Les rôles et missions de l'Unédic

2

PRÉSENTATION DE
L'UNÉDIC

L'Unédic est une association de Loi 1901 à but non lucratif, fondée en 1958 par les Partenaires Sociaux pour gérer l'Assurance chômage en France.

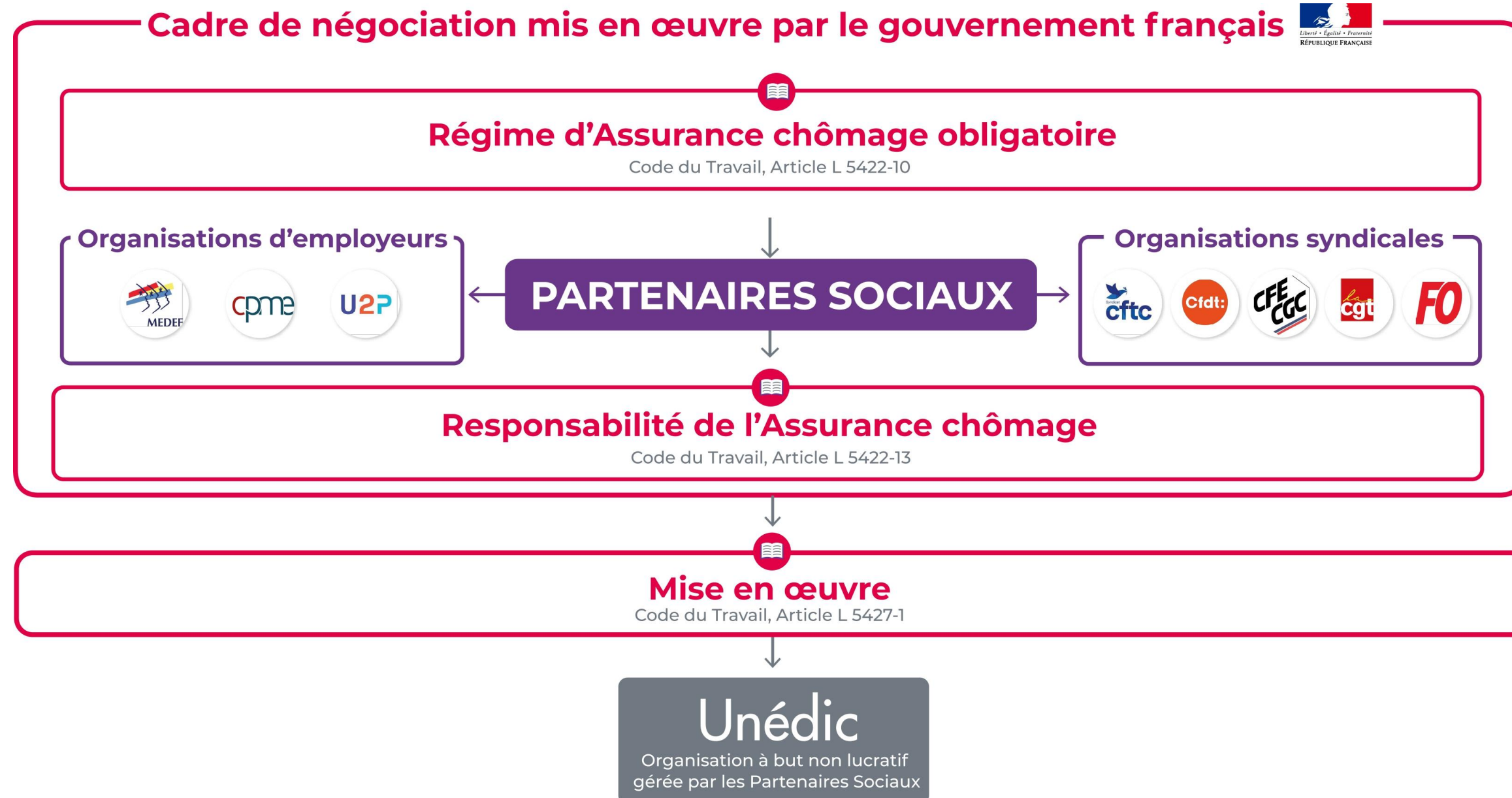


Source : Unédic

L'Assurance chômage : un organisme paritaire

2

PRÉSENTATION DE L'UNÉDIC



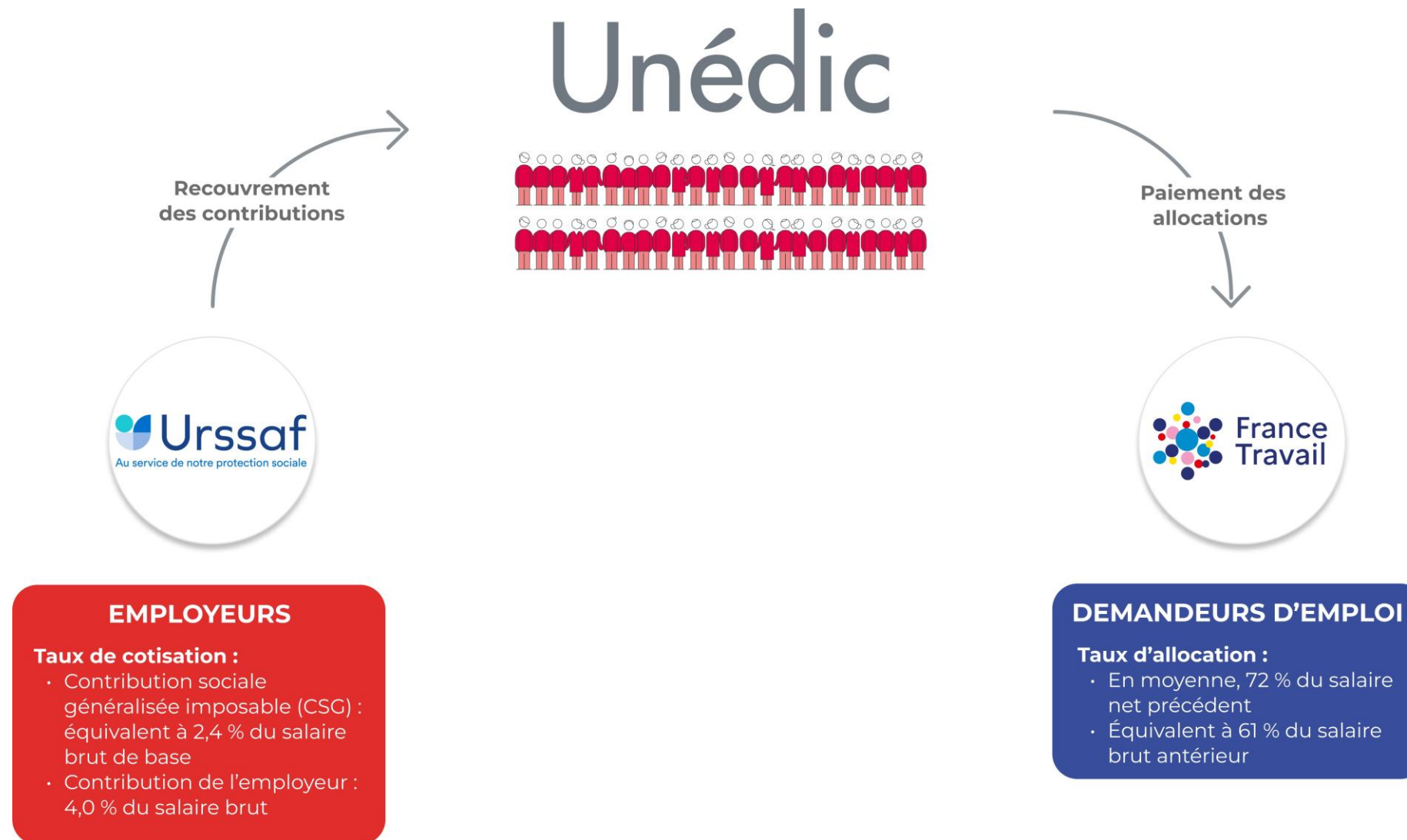
Source : Unédic

Recouvrement et versement des prestations

2

PRÉSENTATION DE
L'UNÉDIC

L'Unédic travaille avec deux organismes publics sur la réalisation des opérations de recouvrement des contributions et de versement des allocations.



Source : Unédic

L'Unédic et l'État français : des responsabilités partagées

2

PRÉSENTATION DE
L'UNÉDIC

Négociation des Partenaires Sociaux pour assurer l'équilibre financier pendant le cycle

Unédic

Responsabilité partagée

Caractère obligatoire de l'Assurance
chômage au niveau national
(Code du travail, Article L 5422-13)



Parlement

- Une partie des recettes de l'Unédic est désormais définie par la loi de financement de la Sécurité sociale
- Analyse la situation globale de l'Unédic

- Les émissions obligataires (programme EMTN) bénéficient de la garantie explicite de l'État, publiée en loi de Finances

Loi de Finances n°2026-103, Article 158 (19 février 2026) : autorisation de fournir une garantie explicite pour 2026 à hauteur de 10 Md€

Gouvernement

- Agrément par le Premier ministre de l'accord sur l'Assurance chômage (Code du travail, Article L 5422-21)

- Au cours de l'été 2018, une nouvelle loi a été votée, renforçant le rôle de l'État

Loi n°2018-771 « Avenir professionnel » :

- Cadre de négociation donné aux Partenaires Sociaux par le Premier ministre
- Mise en œuvre de mesures spécifiques par décret
- L'État est en droit de prendre le contrôle de la gestion de l'Assurance chômage si les Partenaires Sociaux ne parviennent pas à un accord

- Garantie de l'État octroyée par le ministre des Finances

Arrêté ministériel (19 février 2026) :

- La garantie autonome à première demande, inconditionnelle et irrévocable de l'État est accordée aux obligations qui seront émises en 2026 par l'Unédic conformément aux décisions de son conseil d'administration.
- La garantie porte sur un encours maximum en principal de 10 Md€ auquel s'ajoutent tous intérêts et frais y afférents.

Notations de crédit de l'Unédic et traitement prudentiel

2

PRÉSENTATION DE
L'UNÉDIC

MOODY'S

Aa3 ; perspective négative

« Les notations Aa3/P-1 attribuées à l'UNEDIC reflètent son rôle en tant que composante essentielle du système de protection sociale français, avec de solides liens institutionnels et financiers ainsi que des interventions répétées de soutien financier de la part du gouvernement central. » — 30/10/2025

S&P Global
Ratings

A+ ; perspective stable

« La perspective stable de l'UNEDIC reflète celle de la France. Nous estimons que l'UNEDIC conservera son rôle essentiel ainsi que son lien étroit avec le gouvernement français et, par conséquent, nous prévoyons que ses notations évolueront en parallèle de celles de l'État souverain.. » — 21/10/2025

SCOPE

AA- ; perspective négative

« La qualité de crédit de l'Unédic reflète une forte intégration avec son sponsor public, la République française (AA-/Négative), en raison : i) d'un mandat hautement stratégique portant sur la gestion du régime obligatoire d'assurance chômage du secteur privé, qui limite l'impact des cycles économiques sur le marché du travail, tout en soutenant les politiques publiques de l'emploi ; ii) de flux de financement public importants et réguliers, dont des recettes hautement protégées et un mécanisme de garantie souveraine. En tant qu'entité publique liée à un gouvernement (GRE), l'Unédic joue un rôle essentiel dans le modèle social français. » — 03/10/2025



Garantie explicite de l'État sur le programme long terme (EMTN) de l'Unédic pour 2026

L'arrêté du 19 février 2026 accorde la garantie de l'État aux émissions obligataires de l'Unédic à hauteur de **10 Md€** pour 2026 :

« La garantie autonome à première demande, inconditionnelle et irrévocable de l'Etat est accordée aux obligations qui seront émises en 2026 par l'Unédic conformément aux décisions de son conseil d'administration. La garantie porte sur un encours maximum en principal de dix milliards d'euros auquel s'ajoutent tous intérêts et frais y afférents. »

Une pondération de risque nulle (RWA 0%) sur le programme de l'Unédic garanti par l'État français



Conformément à l'article 114(4) du Règlement européen CRR, les obligations de l'Unédic bénéficiant de la garantie explicite de l'État français bénéficient du même traitement prudentiel que celui applicable à l'État, celles-ci étant considérées comme équivalentes à des émissions souveraines.

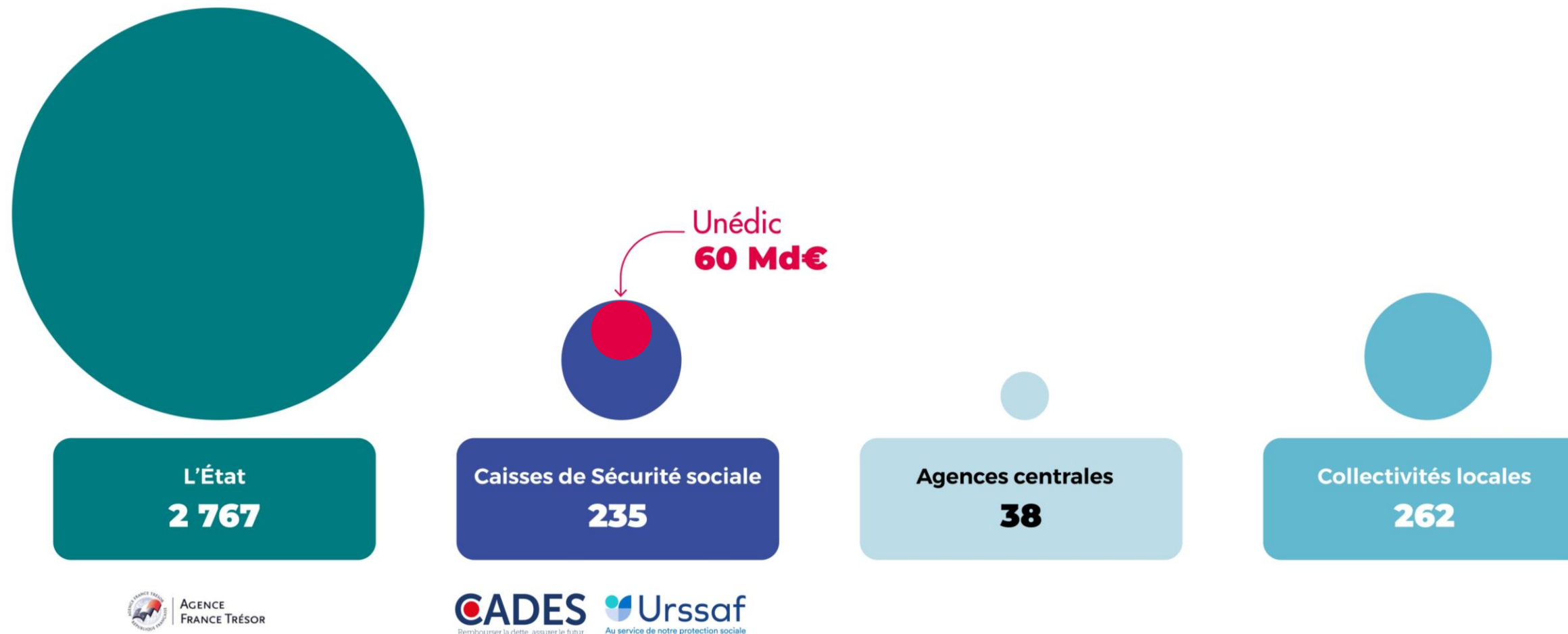
Source : Unédic ; Moody's ; S&P Global Ratings ; Scope Ratings

Critères de Maastricht : Consolidation de la dette de l'Unédic avec la dette de la France

2

PRÉSENTATION DE
L'UNÉDIC

Dette nette des administrations publiques par sous-secteur (en Md€)



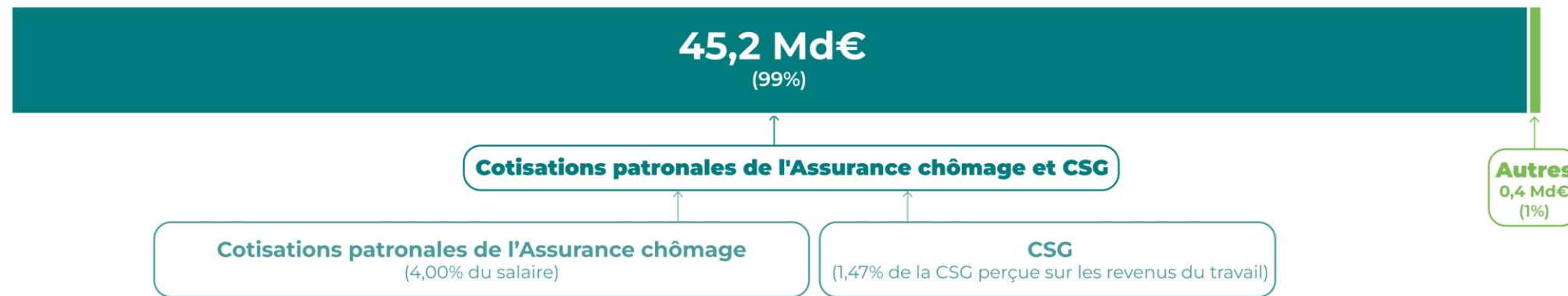
Sources : Insee - Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques (TI) (publié le 25 juin 2026) ; Unédic, au 31 mars 2026

Les comptes de l'Unédic en 2025

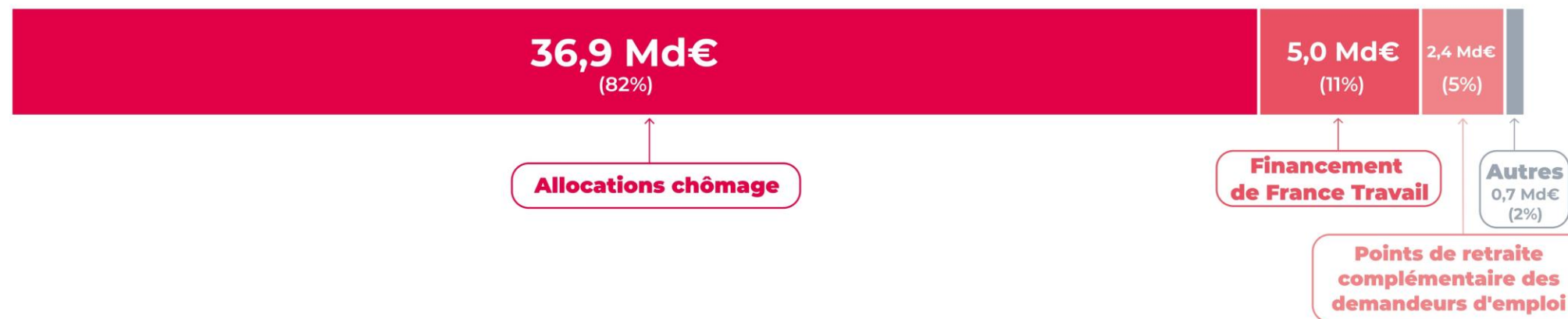
2

PRÉSENTATION DE
L'UNÉDIC

RECETTES 45,6 Md€



DÉPENSES 45,0 Md€



La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a supprimé les cotisations d'Assurance chômage des salariés (2,40 %) à partir de janvier 2019. Pour pallier cette suppression, la Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019 a prévu à l'Unédic l'affectation de 1,47 % de la CSG perçue sur les revenus du travail. En 2025, la CSG sur les revenus du travail allouée à l'Unédic s'élève à 18 Md€.

Contribution Sociale Généralisée (CSG) : Il s'agit d'un impôt sur la plupart des revenus, y compris les salaires.

Source : Unédic - [Rapport financier 2025](#) (publié le 3 juillet 2026)

3

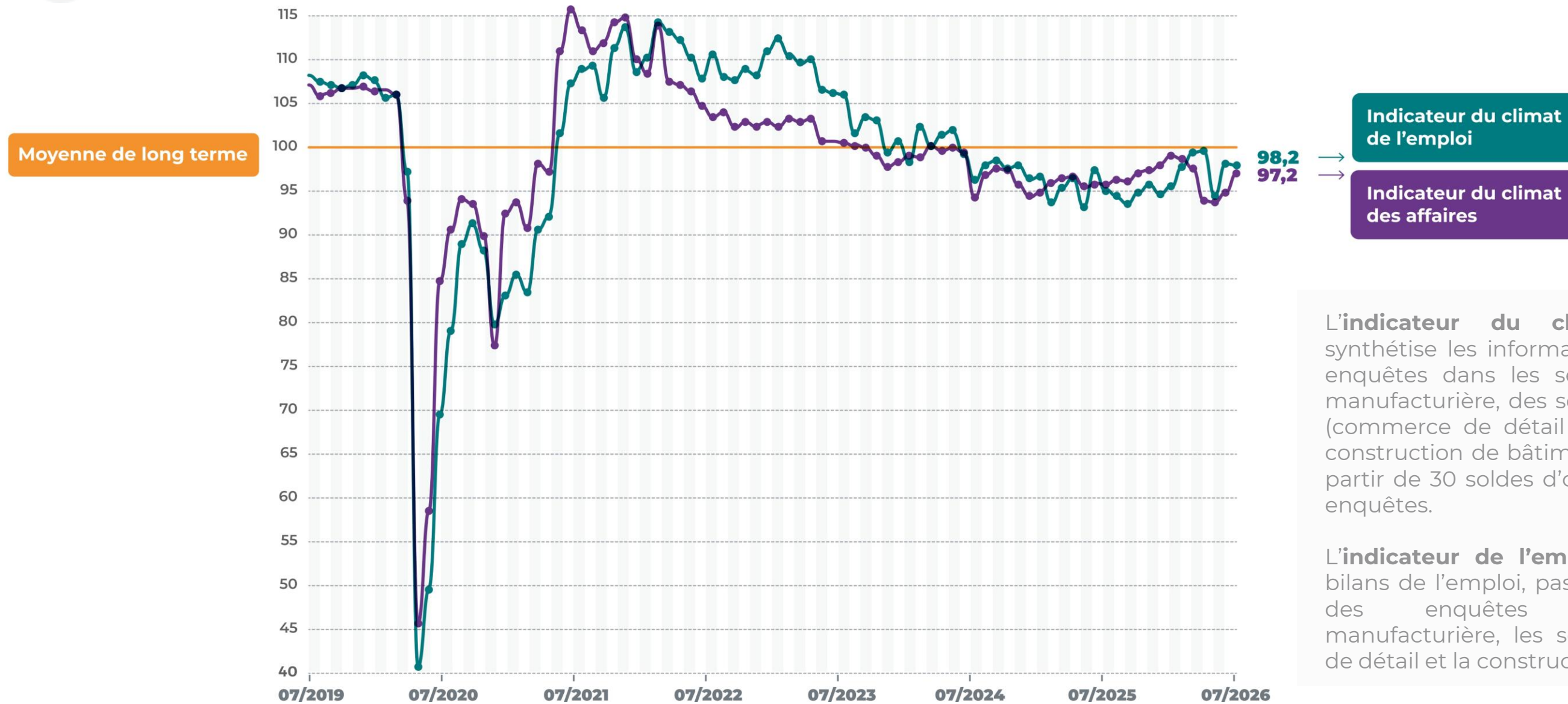
Perspectives économiques de la France

- Climat des affaires et de l'emploi
- La croissance de la population active soutenue par les seniors
- Hausse du taux d'emploi par tranche d'âge depuis 2015
- Le taux d'emploi français converge vers la moyenne européenne
- Baisse du taux de chômage par tranche d'âge depuis 2015

Unédic



Climat des affaires et de l'emploi

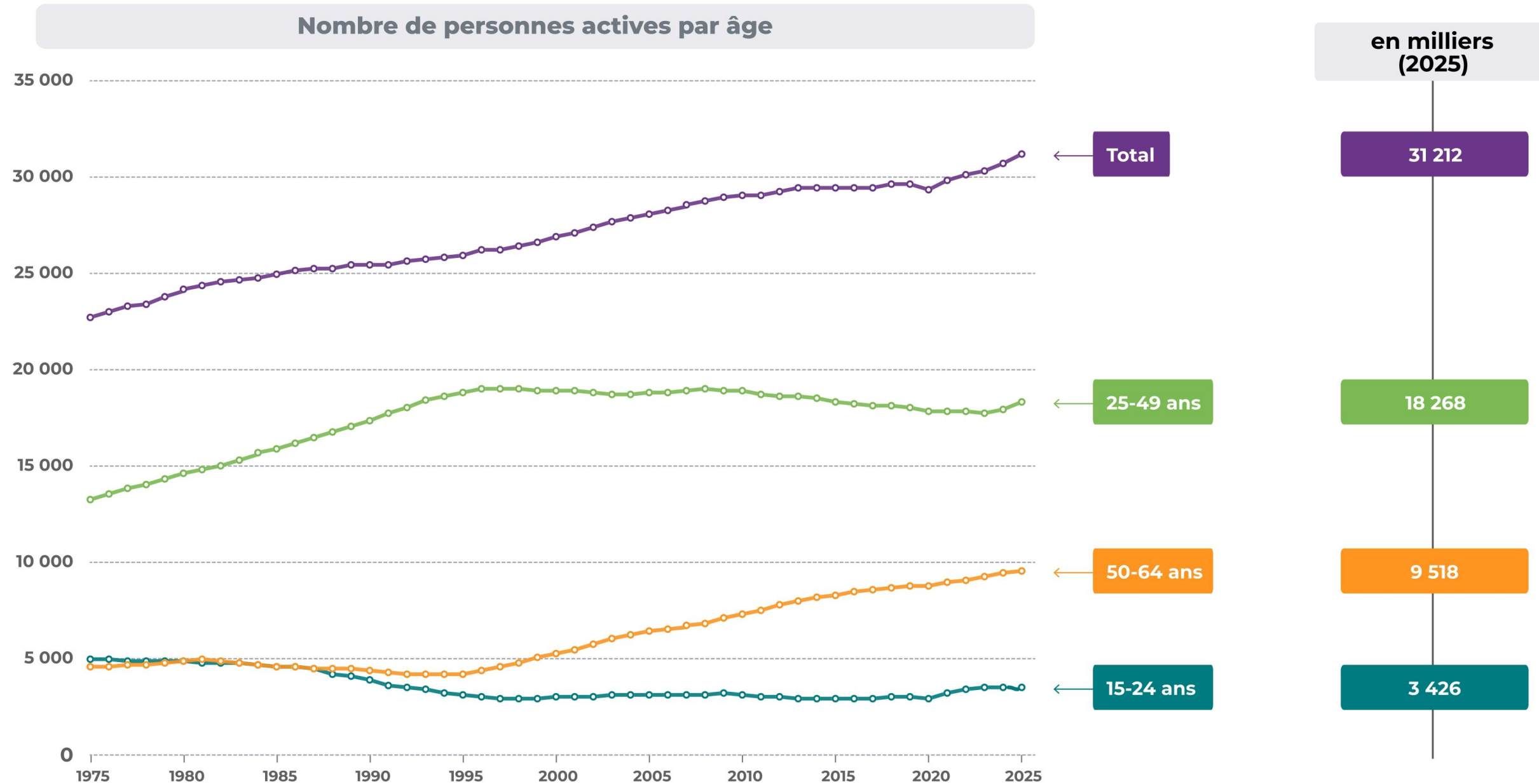


Source : Insee - Indicateurs du climat des affaires – Tous secteurs (publié le 21 août 2026)
Insee - Indicateurs du climat de l'emploi – Tous secteurs (publié le 21 août 2026)

L'**indicateur du climat des affaires** synthétise les informations fournies par les enquêtes dans les secteurs de l'industrie manufacturière, des services, du commerce (commerce de détail et de gros) et de la construction de bâtiments. Il est construit à partir de 30 soldes d'opinions issues de ces enquêtes.

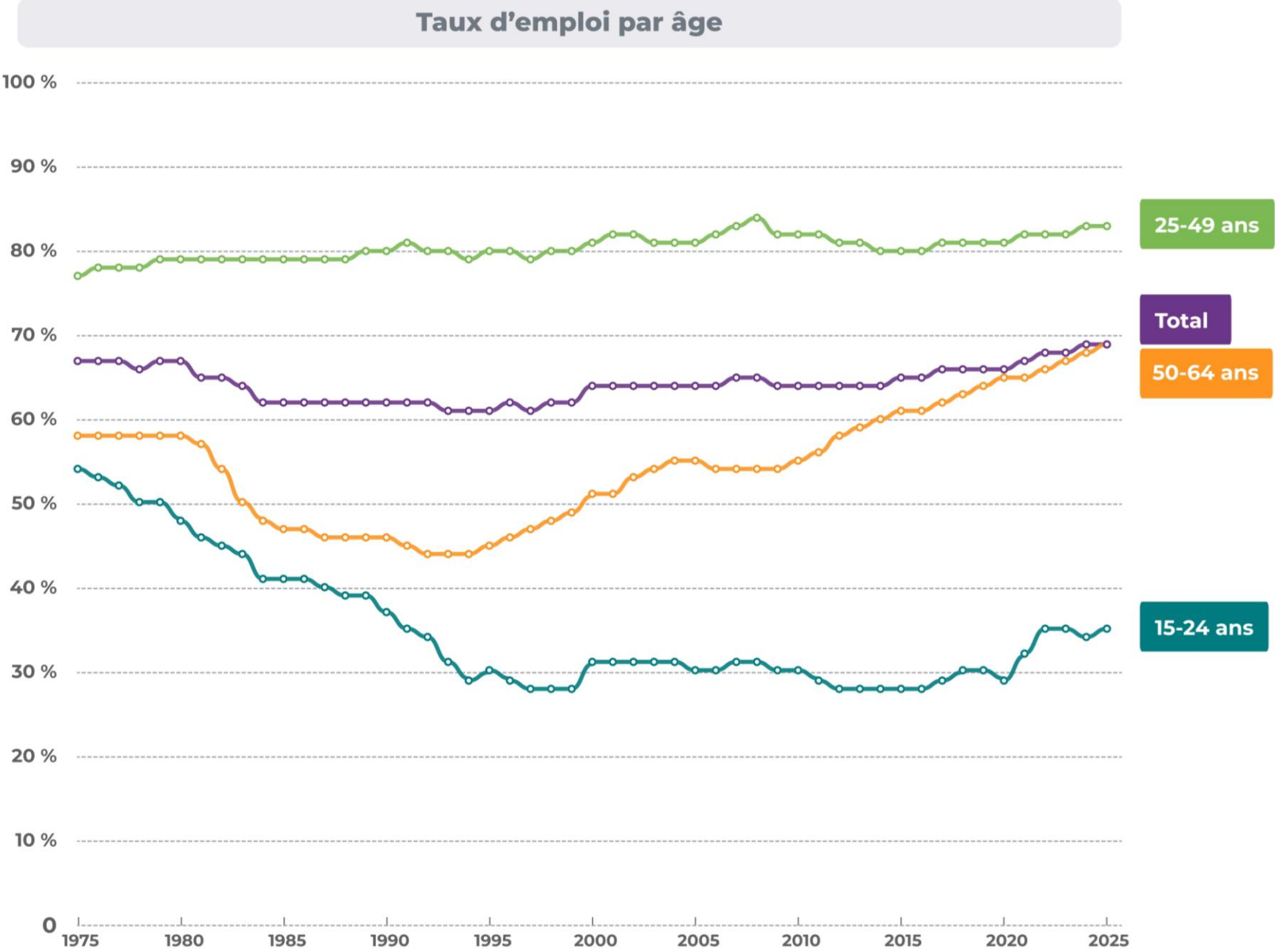
L'**indicateur de l'emploi** est basé sur 10 bilans de l'emploi, passés et attendus, issus des enquêtes dans l'industrie manufacturière, les services, le commerce de détail et la construction de bâtiments.

La croissance de la population active soutenue par les seniors

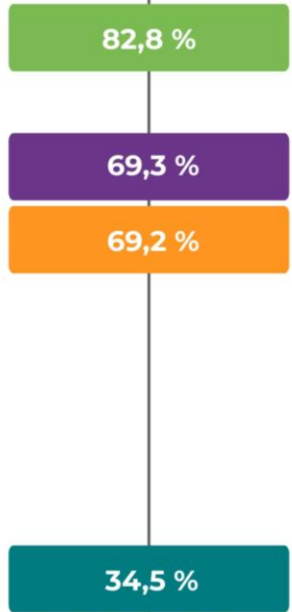


Source : Insee - [Activité selon le sexe et l'âge](#) (publié le 25 mars 2026)

Hausse du taux d'emploi depuis 2015



en pourcentage
(2025)



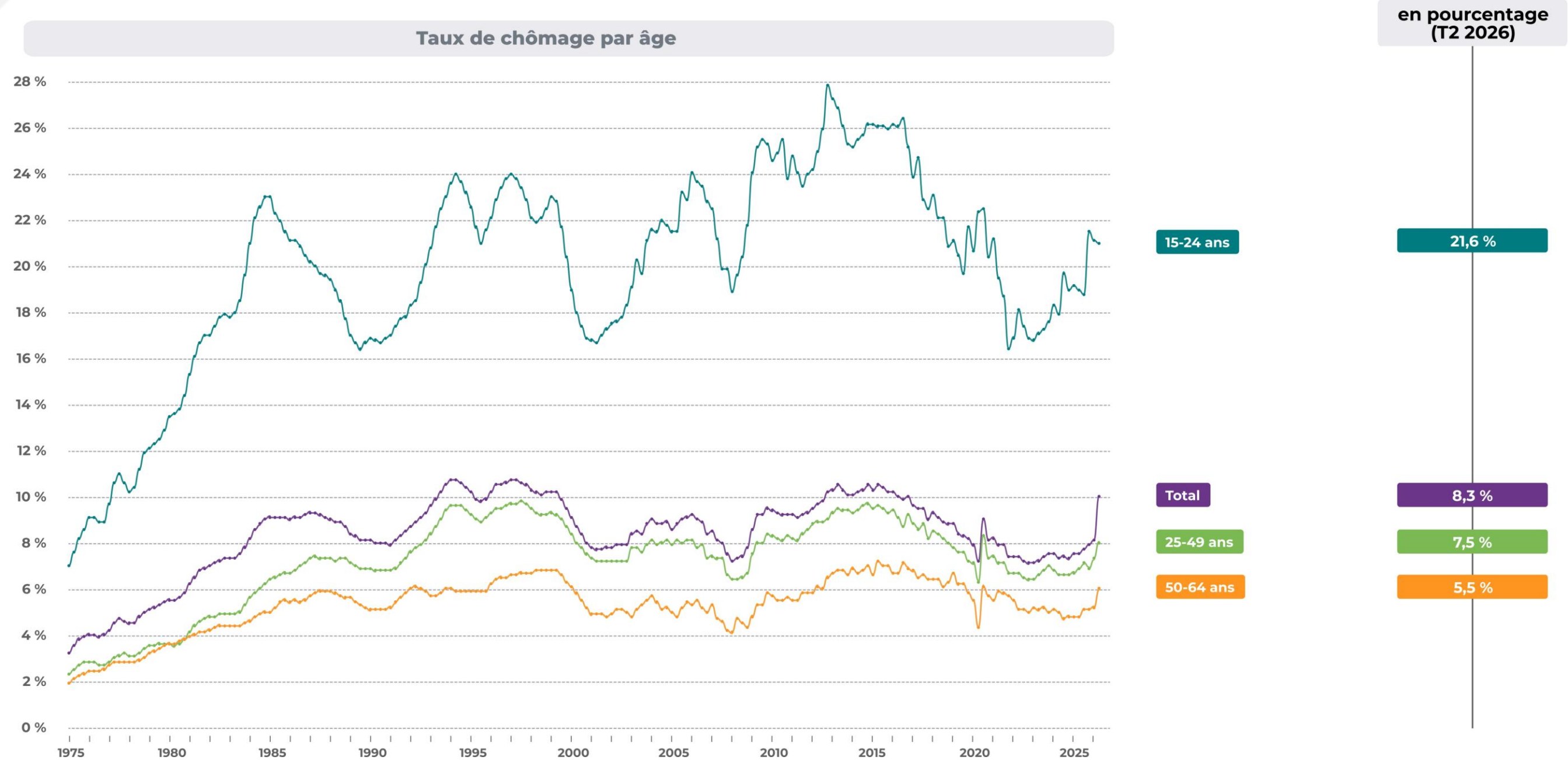
Source : Insee – Taux d'emploi selon l'âge (publié le 25 mars 2026)

Le taux d'emploi français converge vers la moyenne européenne



Source : Eurostat - Emploi et activité, données de 2025

Baisse du taux de chômage par tranche d'âge depuis 2015



Source : Insee - Taux de chômage selon le sexe et l'âge (publié le 7 août 2026)

4

Prévisions financières

→ **Hypothèses de croissance du PIB et de masse salariale**

→ **Perspectives financières de l'Unédic**

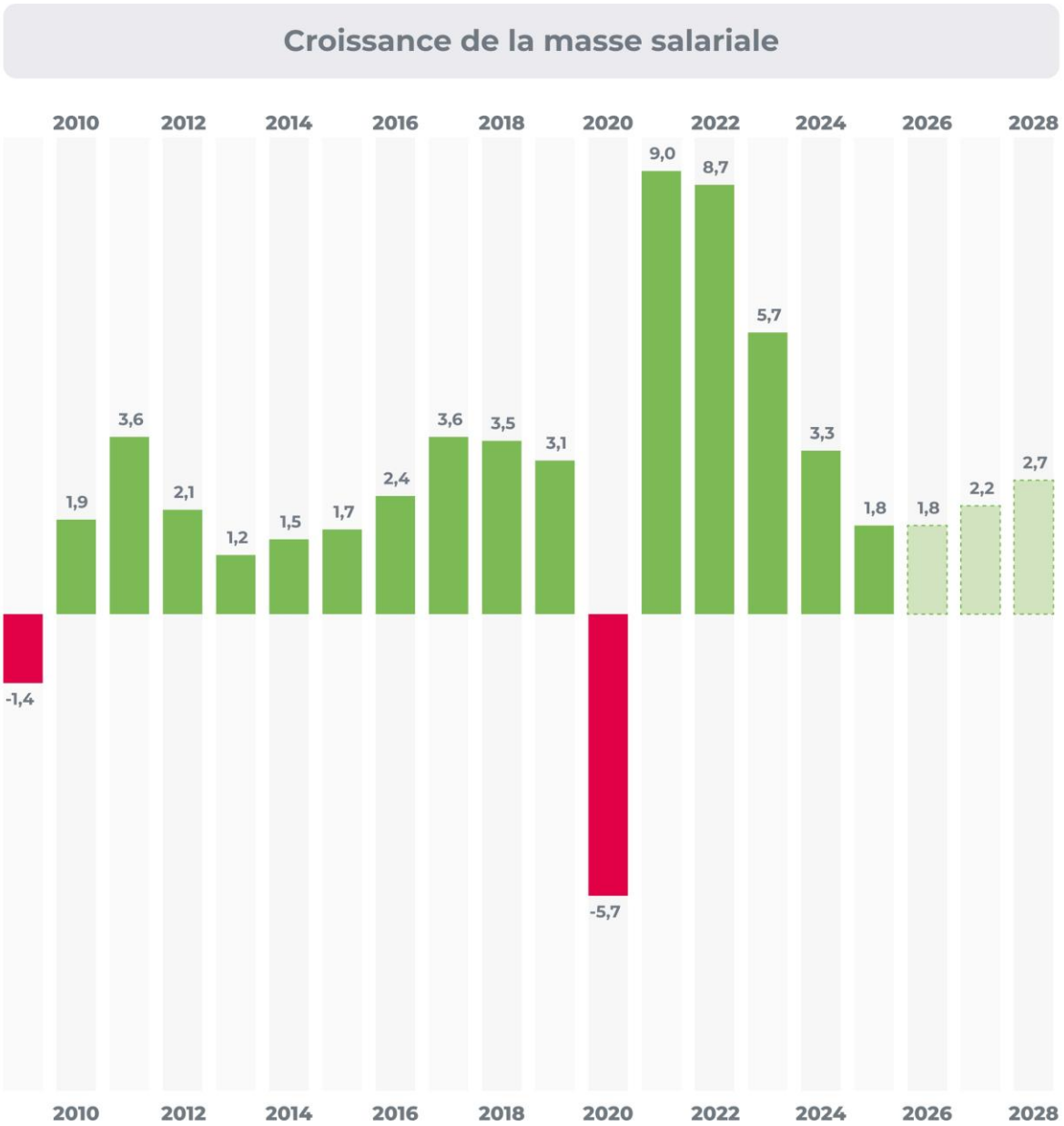
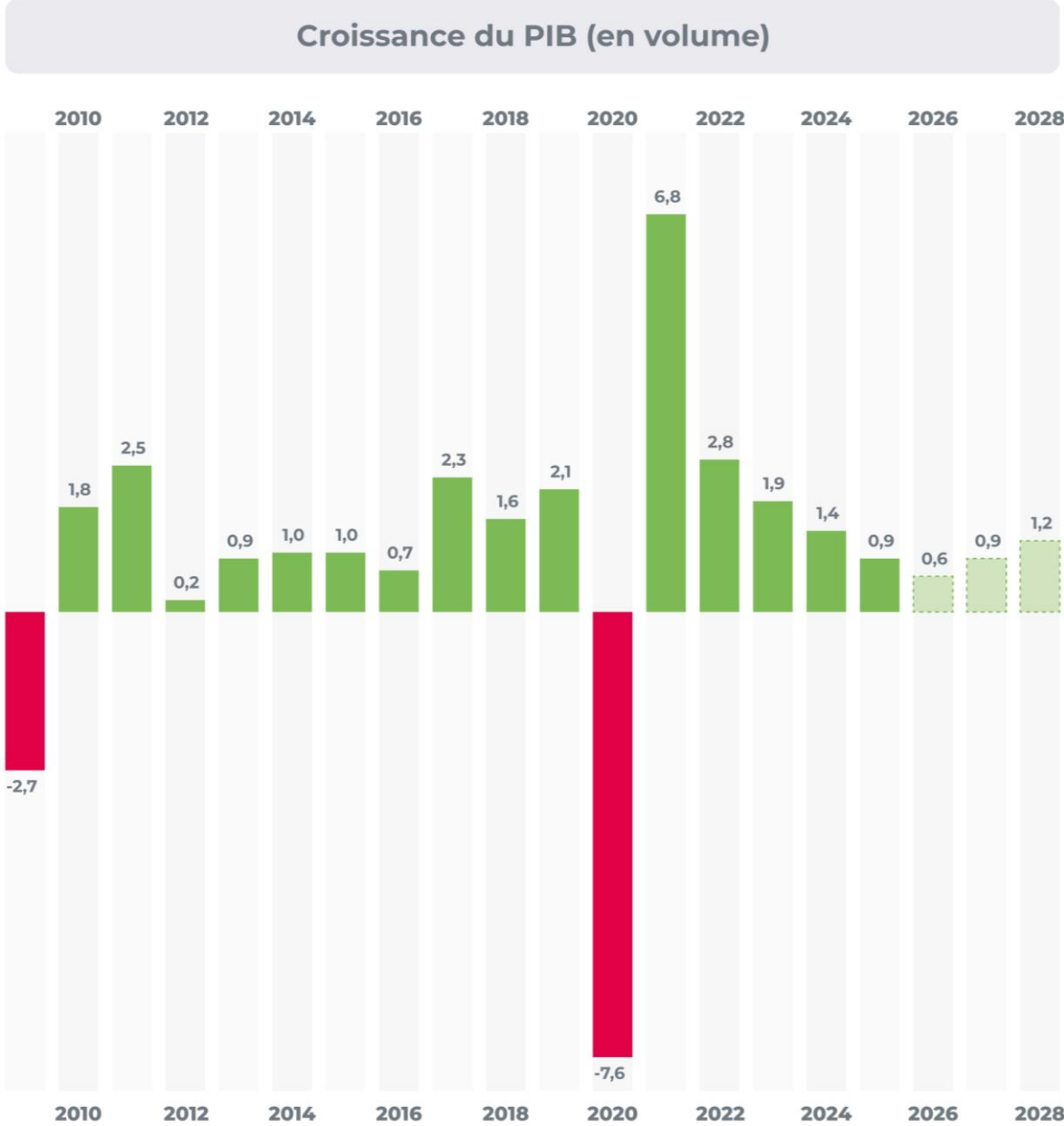
→ **Recettes et dépenses de l'Unédic**

→ **L'endettement net de l'Unédic**



Unédic

Hypothèses de croissance du PIB et de masse salariale

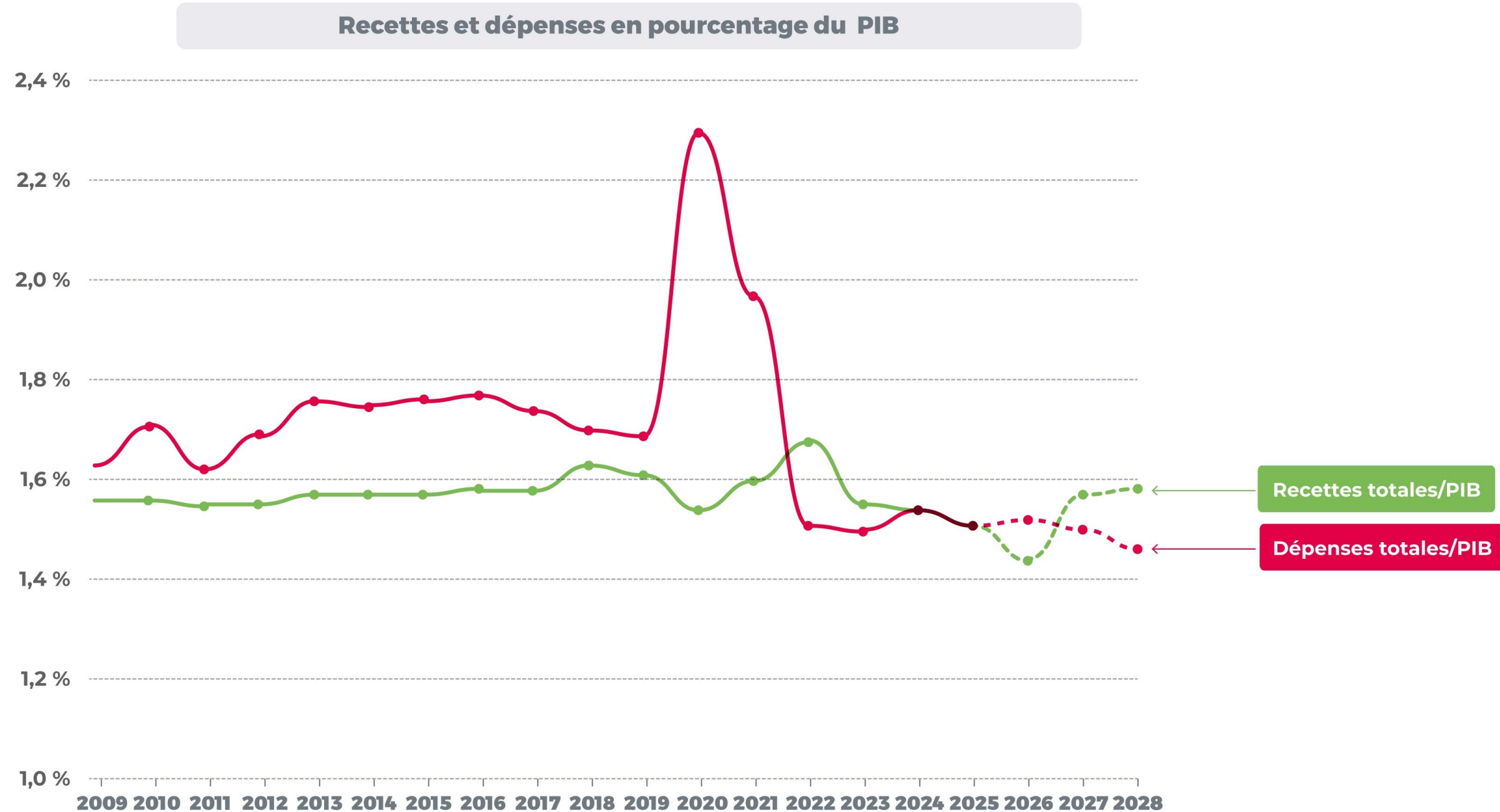


Source : Unédic - Situation financière de l'Assurance chômage à horizon 2028 (publié le 17 juin 2026)
Note : Les prévisions de l'Unédic reposent sur des hypothèses qui peuvent différer du cadre macro-économique de l'État

Recettes et dépenses de l'Unédic

4

PRÉVISIONS
FINANCIÈRES



Source : Unédic - [Situation financière de l'Assurance chômage à horizon 2028](#) (publié le 17 juin 2026)

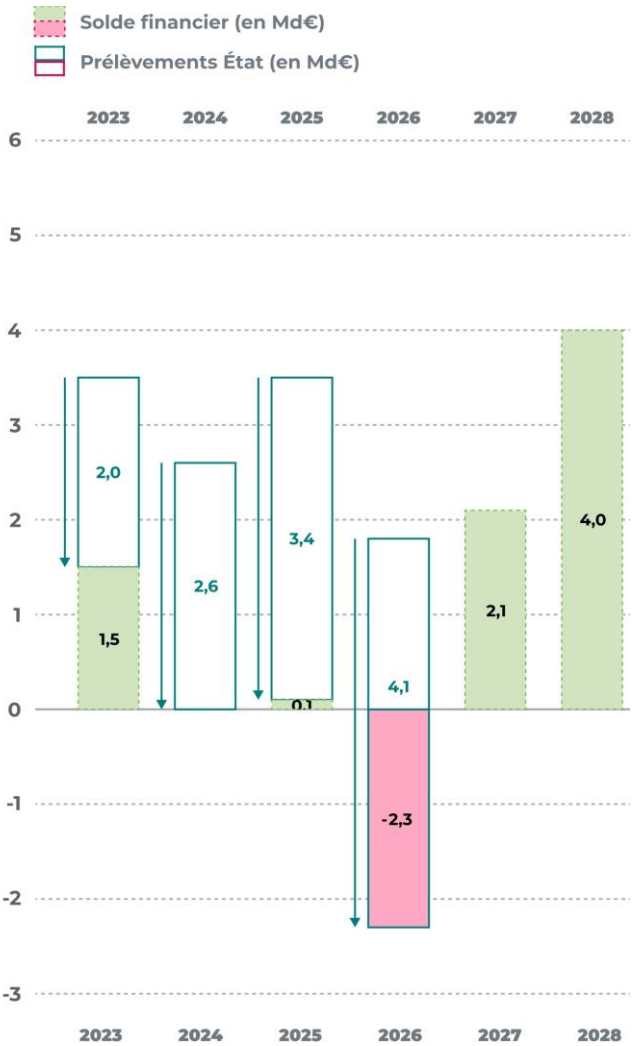
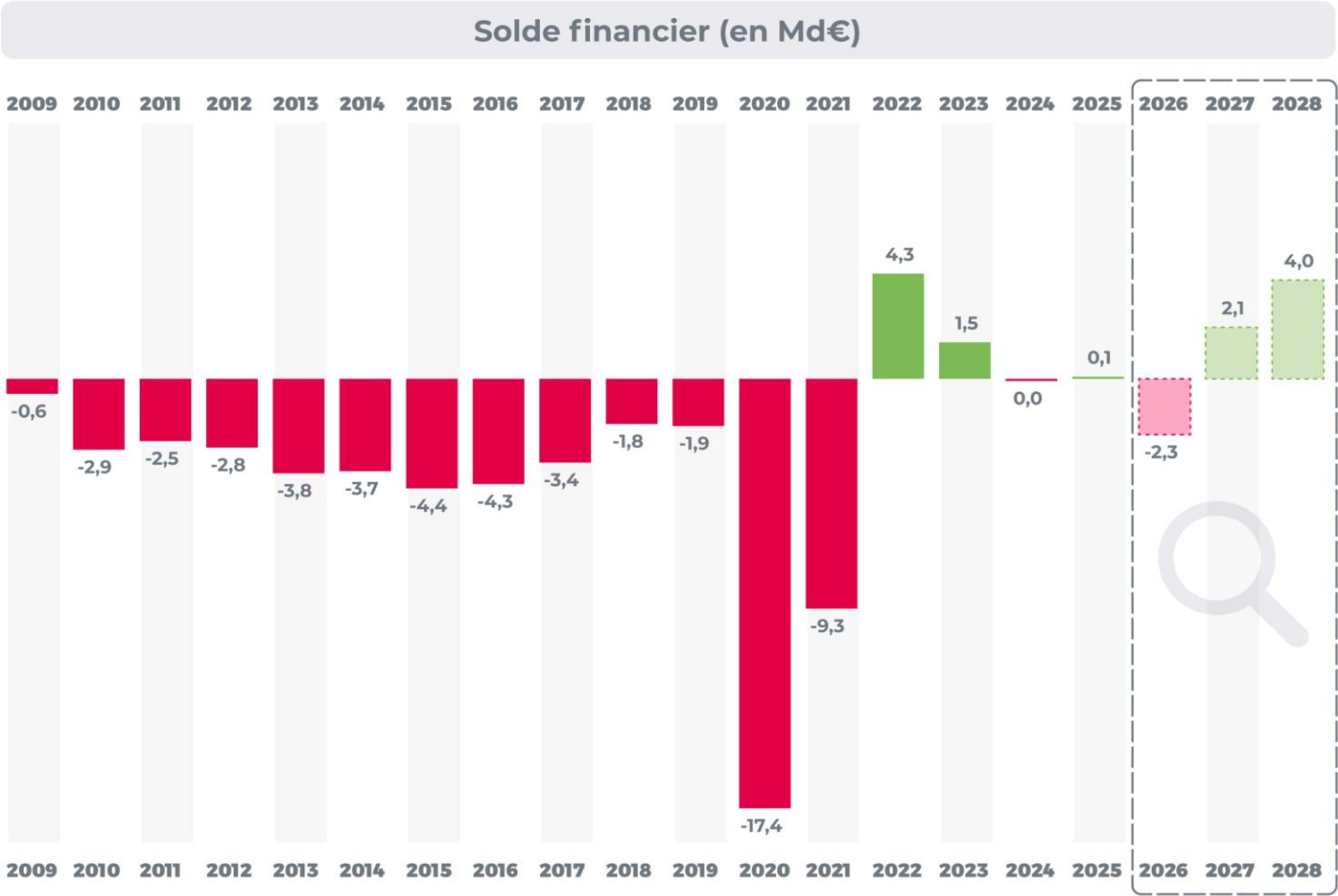
Note : Les prévisions de l'Unédic reposent sur des hypothèses qui peuvent différer du cadre macro-économique de l'État

Perspectives financières de l'Unédic

En 2022, la situation financière de l'Unédic était excédentaire pour la première fois depuis 2008 du fait de la fin des mesures d'urgence Covid-19, et de facteurs positifs au niveau conjoncturel et réglementaire.

Entre 2023 et 2026, la tendance positive aurait du se poursuivre mais la réallocation d'une partie des recettes de l'Unédic, pour un montant total de 12,05 Md€ ("prélèvements État" sur le graphique) vers l'apprentissage et la formation professionnelle ampute l'Unédic de ses excédents. En 2026, le solde financier devrait se dégrader à -2,3 Md€, après deux années à l'équilibre.

La prévision d'un solde financier positif de +2,1 Md€ en 2027 et de +4,0 Md€ en 2028 repose sur l'hypothèse d'une absence d'intervention de l'État à partir de 2027 ainsi que d'une reprise sur le marché de l'emploi.



Source : Unédic - [Situation financière de l'Assurance chômage à horizon 2028](#) (publié le 17 juin 2026)
Note : Les prévisions de l'Unédic reposent sur des hypothèses qui peuvent différer du cadre macro-économique de l'État

Endettement net de l'Unédic

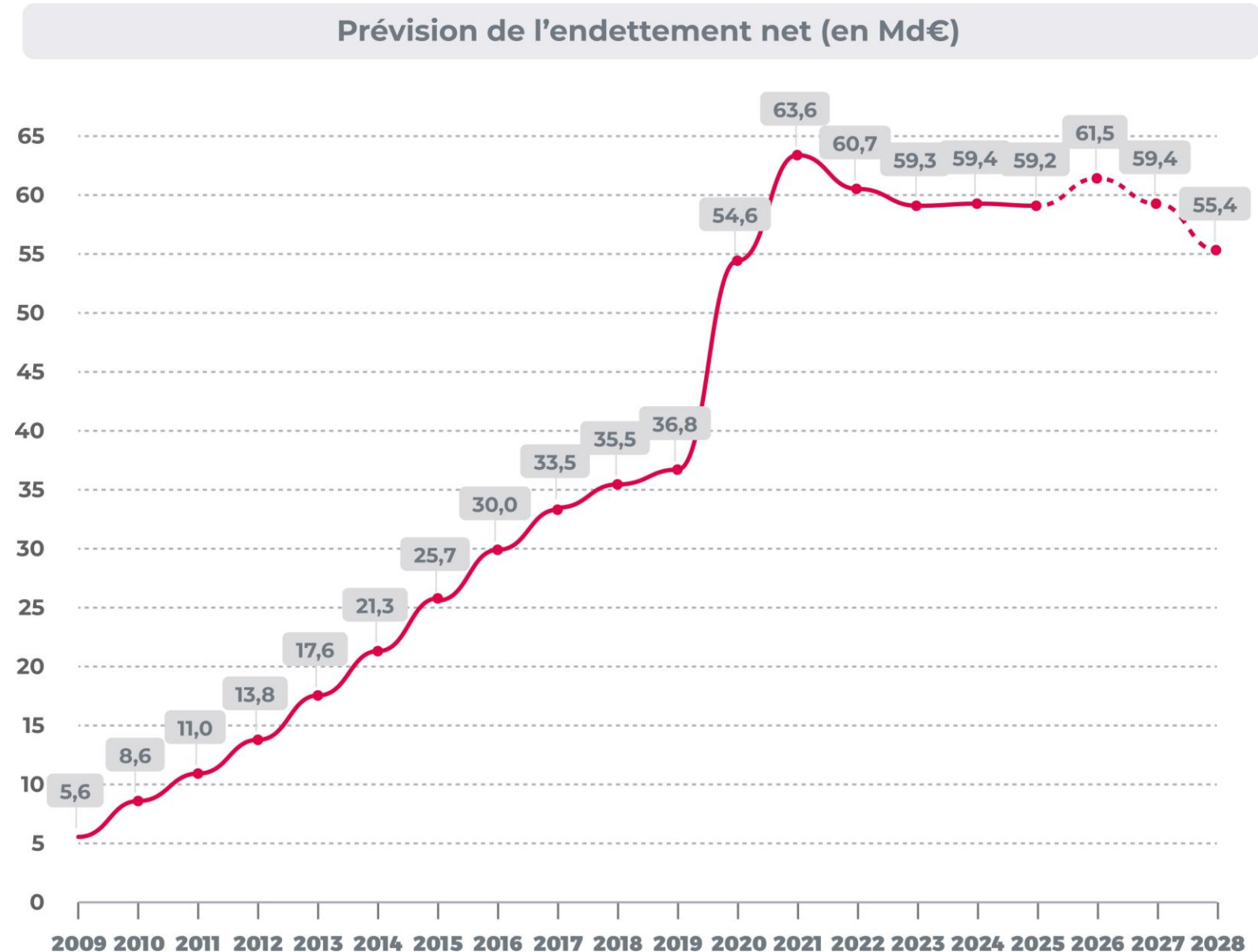
4

PRÉVISIONS
FINANCIÈRES

À la suite à la crise COVID-19 en 2020-2021 et au financement de mesures d'urgence engendrant une forte hausse de l'endettement de l'Unédic, la reprise économique a permis au régime de dégager des excédents et d'enclencher un cycle de réduction de sa dette en 2022.

Depuis fin 2022, la dette se stabilise autour de 60 Md€ en raison de la réallocation d'une partie des recettes de l'Unédic vers l'apprentissage et la formation professionnelle (12,05 Md€ au total entre 2023 et 2026).

Après trois années de stabilité, l'endettement du régime devrait se creuser en 2026 à 61,5 Md€, avant de se résorber à nouveau en 2027 (59,4 Md€) et 2028 (55,4 Md€).



Source : Unédic - Situation financière de l'Assurance chômage à horizon 2028 (publié le 17 juin 2026)

Note : Les prévisions de l'Unédic reposent sur des hypothèses qui peuvent différer du cadre macro-économique de l'État

5

Stratégie de financement

- Programmes de financement de l'Unédic
- Plans annuels de financement de l'Unédic
- Echancier de la dette de l'Unédic
- Une courbe de taux bénéficiant de la garantie de l'État français
- Base investisseurs de l'Unédic : Programmes EMTN & NEU MTN
- Focus sur le programme NEU CP

Unédic



Programmes de financement de l'Unédic

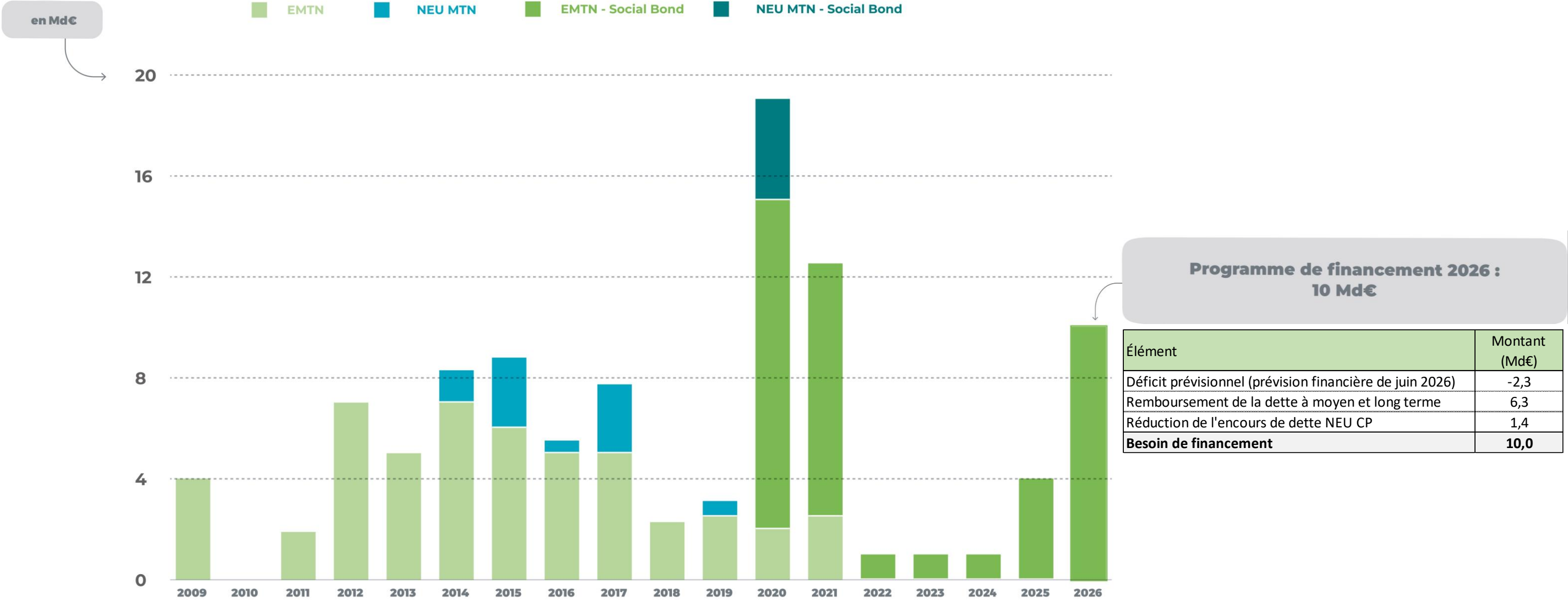
	NEU CP ⬇ (Ex Billets de Trésorerie)	NEU MTN ⬇ (Ex BMTN)	EMTN ⬇	Titres de dette de l'Unédic
Plafond du programme	18 Md€	10 Md€	60 Md€	Éligible aux opérations de la BCE Oui
Encours actuel	7,6 Md€	4,0 Md€	55,7 Md€	Traitement LCR Niveau 1 HQLA
Maturité moyenne	3 mois et 3 jours	3 mois	6 ans	Pondération en risque (RWA) 0%
Maturité à l'émission	Jusqu'à 1 an	Jusqu'à 5 ans	Jusqu'à 15 ans	
Nature de la garantie	← Pas de garantie explicite →		Garantie explicite*	
Notation (Moody's/S&P/Scope)	P-1 / A-1 / S-1+	← Aa3 / A+ / AA- →		
Cotation	Non applicable	← Euronext Paris →		
Taux	←	Fixe	→	
Devise	←	EUR	→	

*Garantie inconditionnelle et irrévocable de l'État français, portant sur 10 Md€ d'émissions en 2026.
Toutes les émissions de l'Unédic sont effectuées selon le droit français.

Source : Unédic, au 31 août 2026
Note : L'obligation sociale de 2 Md€ émise le 26 août est prise en compte dans les graphiques, bien que la reception effective des fonds n'intervienne qu'à T+5 (le 02/09).



Plans annuels de financement de l'Unédic



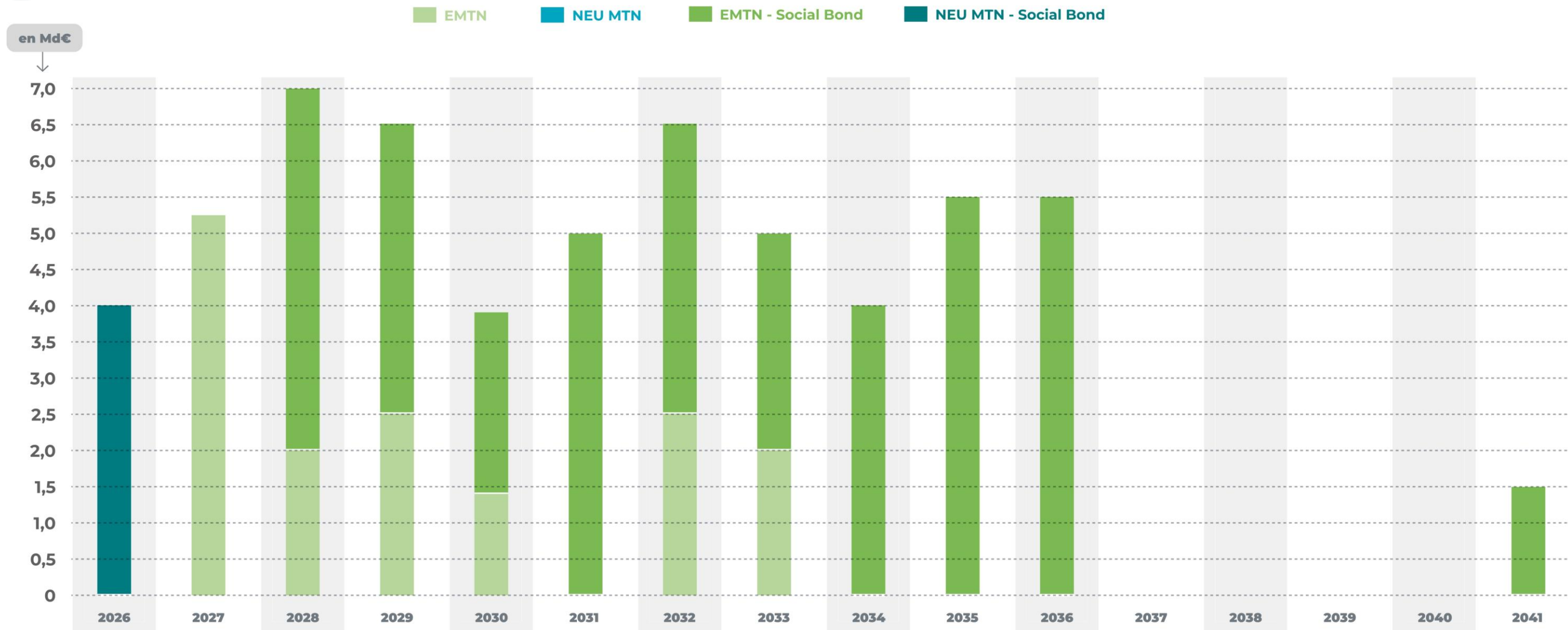
Source : Unédic, au 31 août 2026
Note : En juin 2025, le Conseil d'Administration de l'Unédic a décidé d'établir le programme de financement 2026 pour un montant de 10 Md€.
L'obligation sociale de 2 Md€ émise le 26 août est prise en compte dans les graphiques, bien que la reception effective des fonds n'intervienne qu'à T+5 (le 02/09).

Echéancier de la dette de l'Unédic

5

STRATÉGIE DE
FINANCEMENT

L'objectif de l'Unédic est d'adapter son profil d'endettement au cycle économique et d'allonger la maturité moyenne.



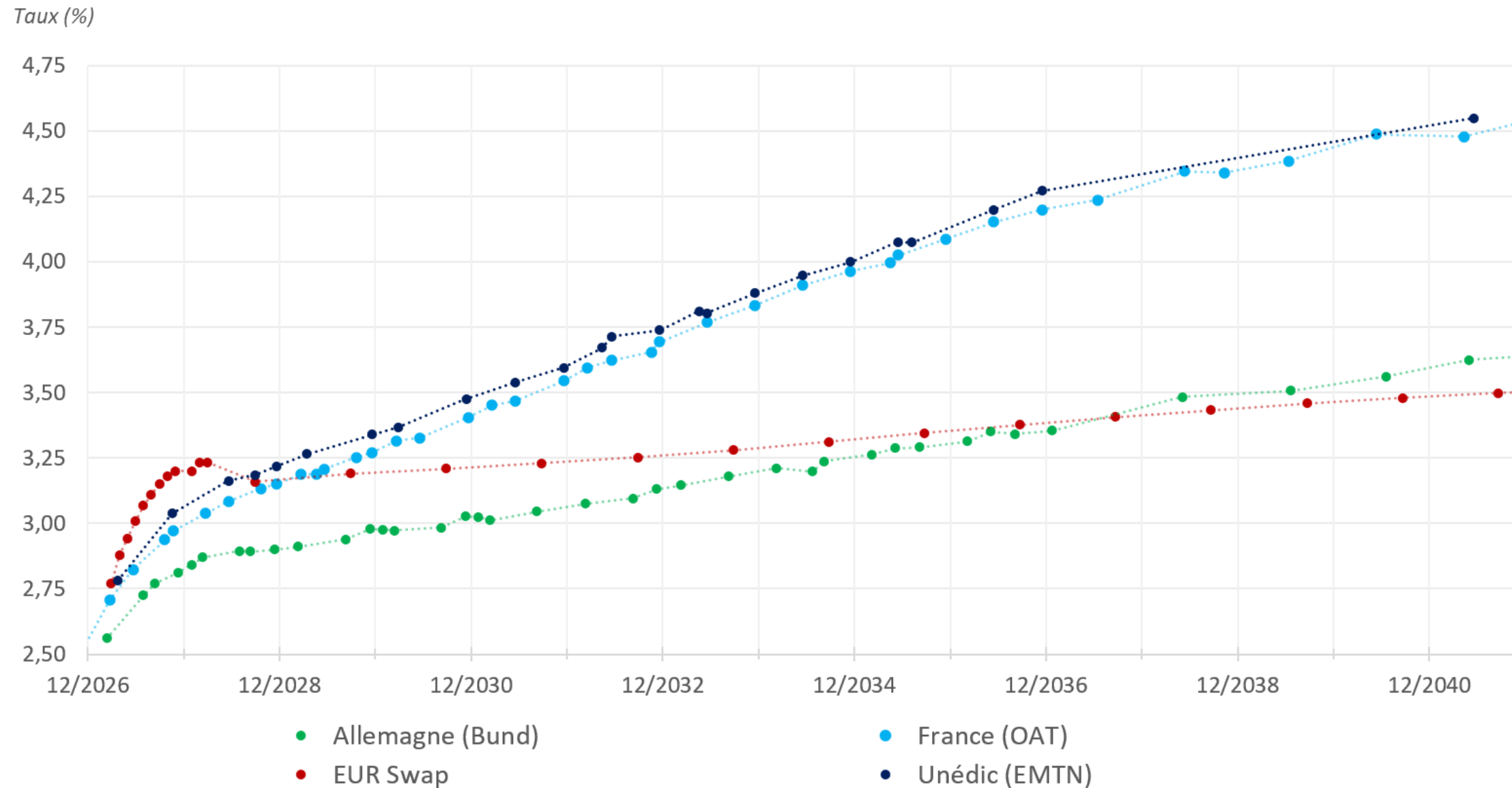
Source : Unédic, au 31 août 2026

Note : L'obligation sociale de 2 Md€ émise le 26 août est prise en compte dans les graphiques, bien que la réception effective des fonds n'intervienne qu'à T+5 (le 02/09).

Une courbe de taux bénéficiant de la garantie de l'État français

5

STRATÉGIE DE
FINANCEMENT



Source : Unédic, au 1 septembre 2026

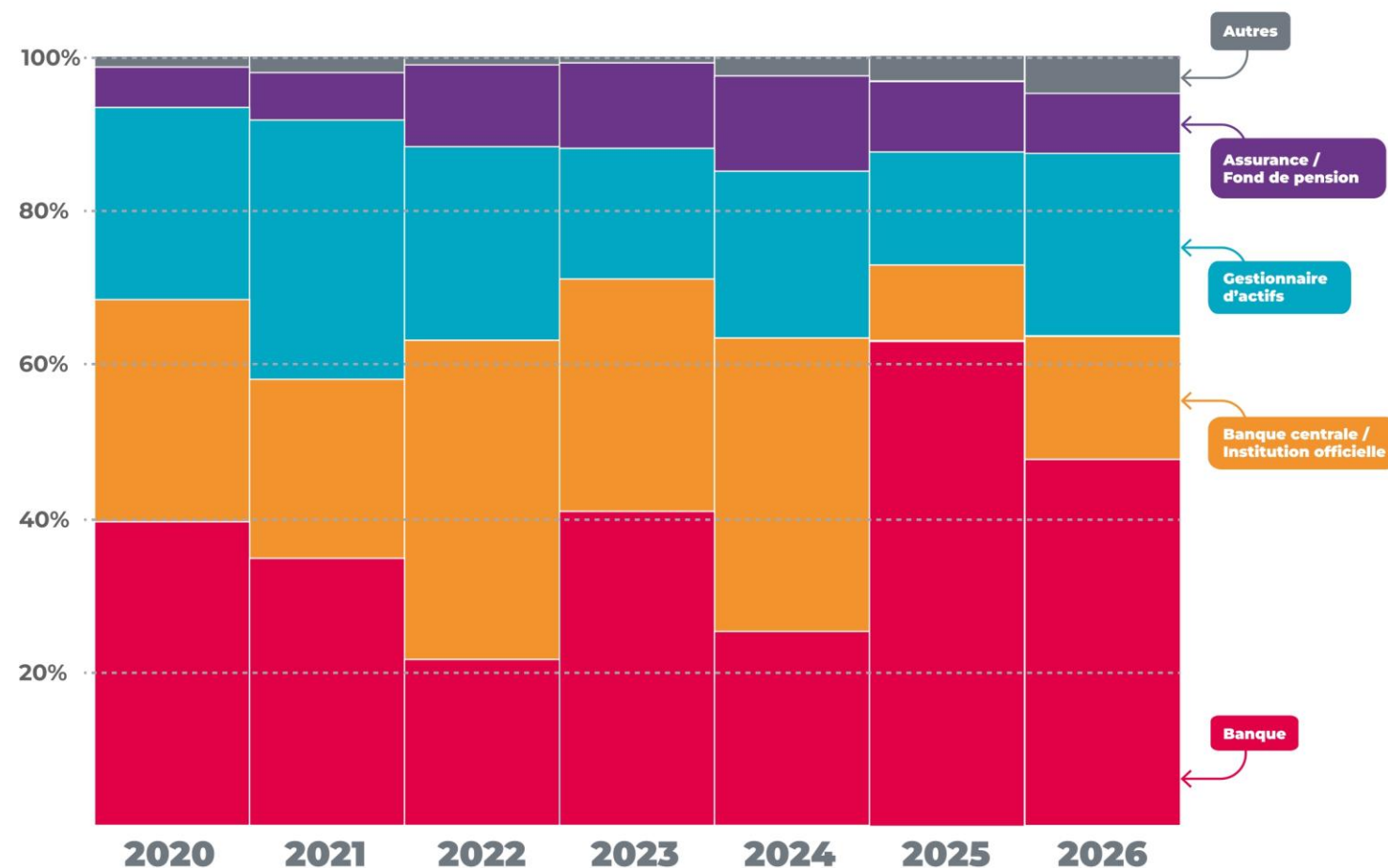
Base investisseurs de l'Unédic : Programmes EMTN & NEU MTN

5

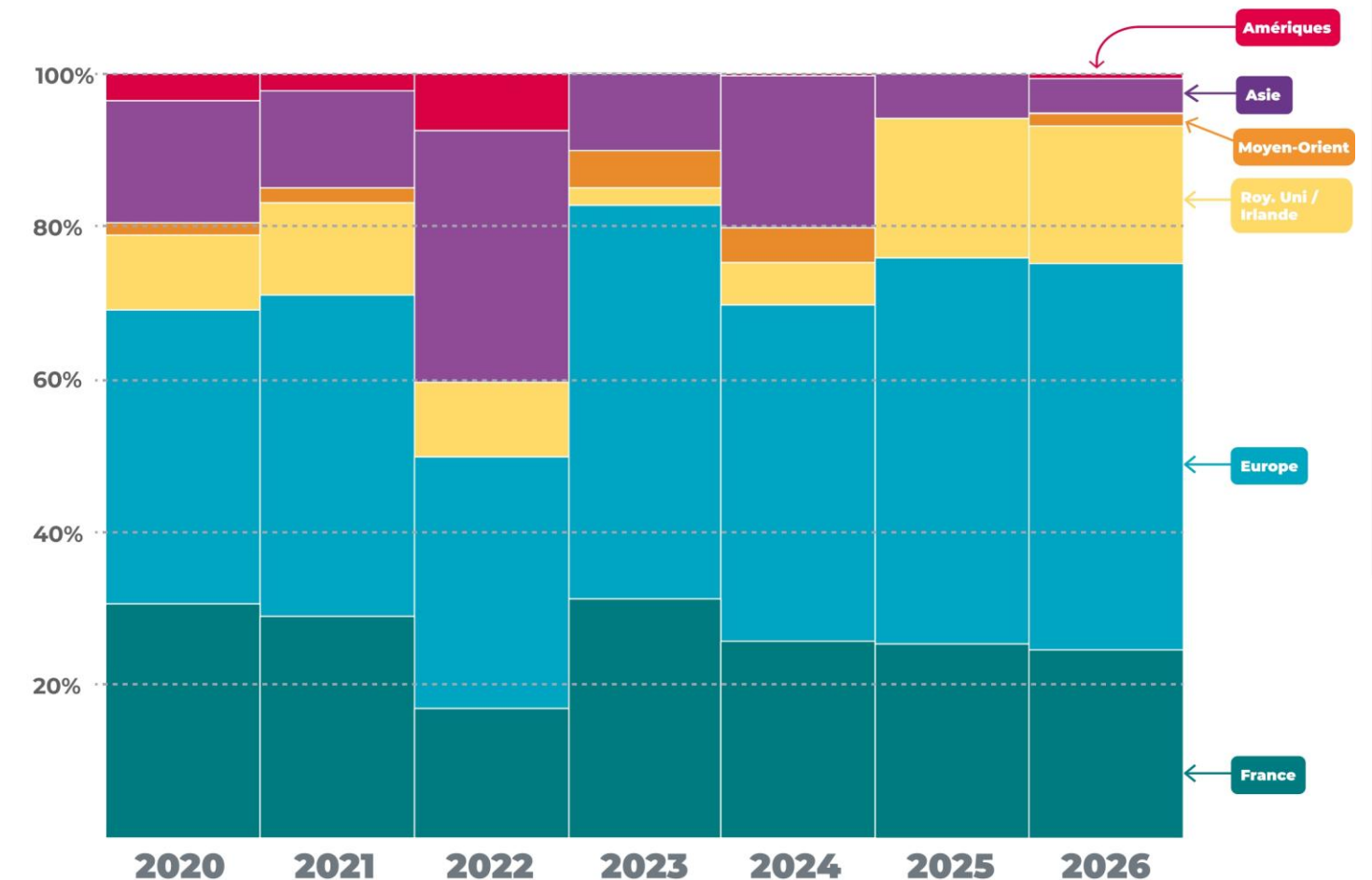
STRATÉGIE DE FINANCEMENT

La présence régulière de l'Unédic sur les marchés obligataires depuis plus de 10 ans a conduit à un fort développement et diversification de sa base d'investisseurs internationaux.

Répartition par type d'investisseur



Répartition par zone géographique d'investisseur

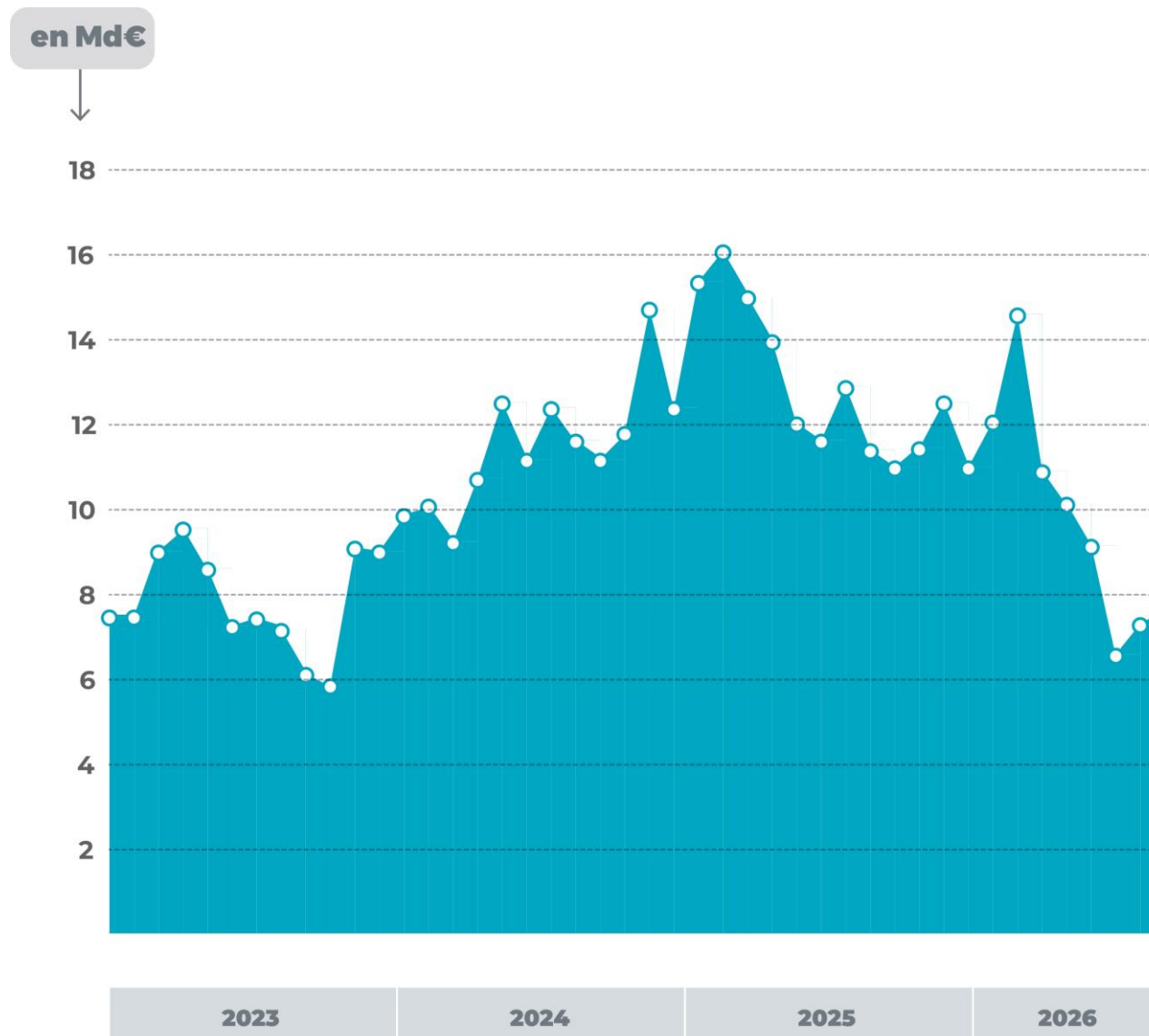


Source : Unédic - Carnets d'ordres d'émissions primaires

Programme NEU CP : Couverture des besoins à court terme

5

STRATÉGIE DE
FINANCEMENT



Source : Unédic, au 31 août 2026

Avec un encours de 11 Md€ à fin décembre 2025, le programme de dette à court terme (NEU CP) de l'Unédic continue d'être fortement sollicité afin de financer le cycle de trésorerie et de couvrir les besoins à court terme.

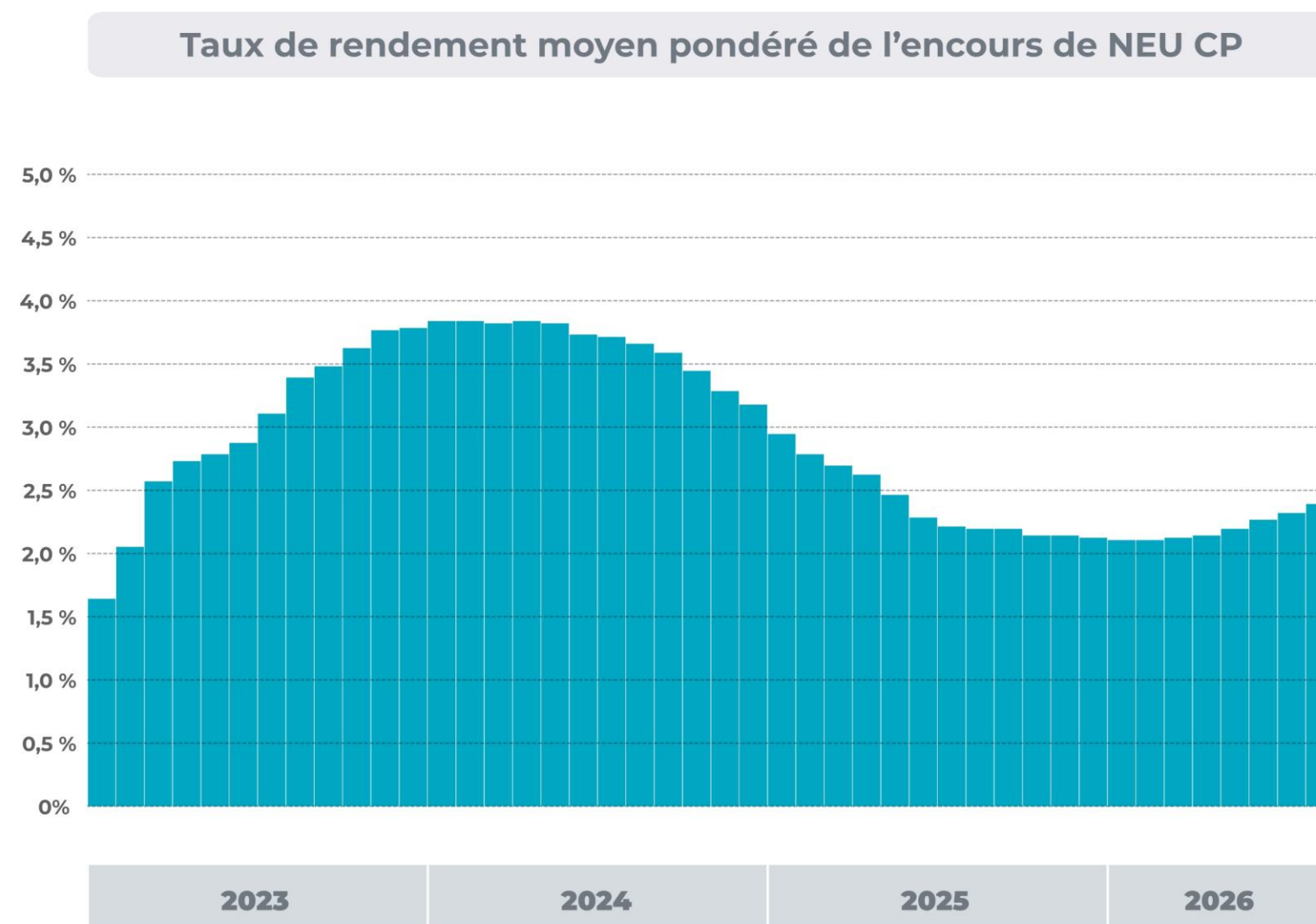
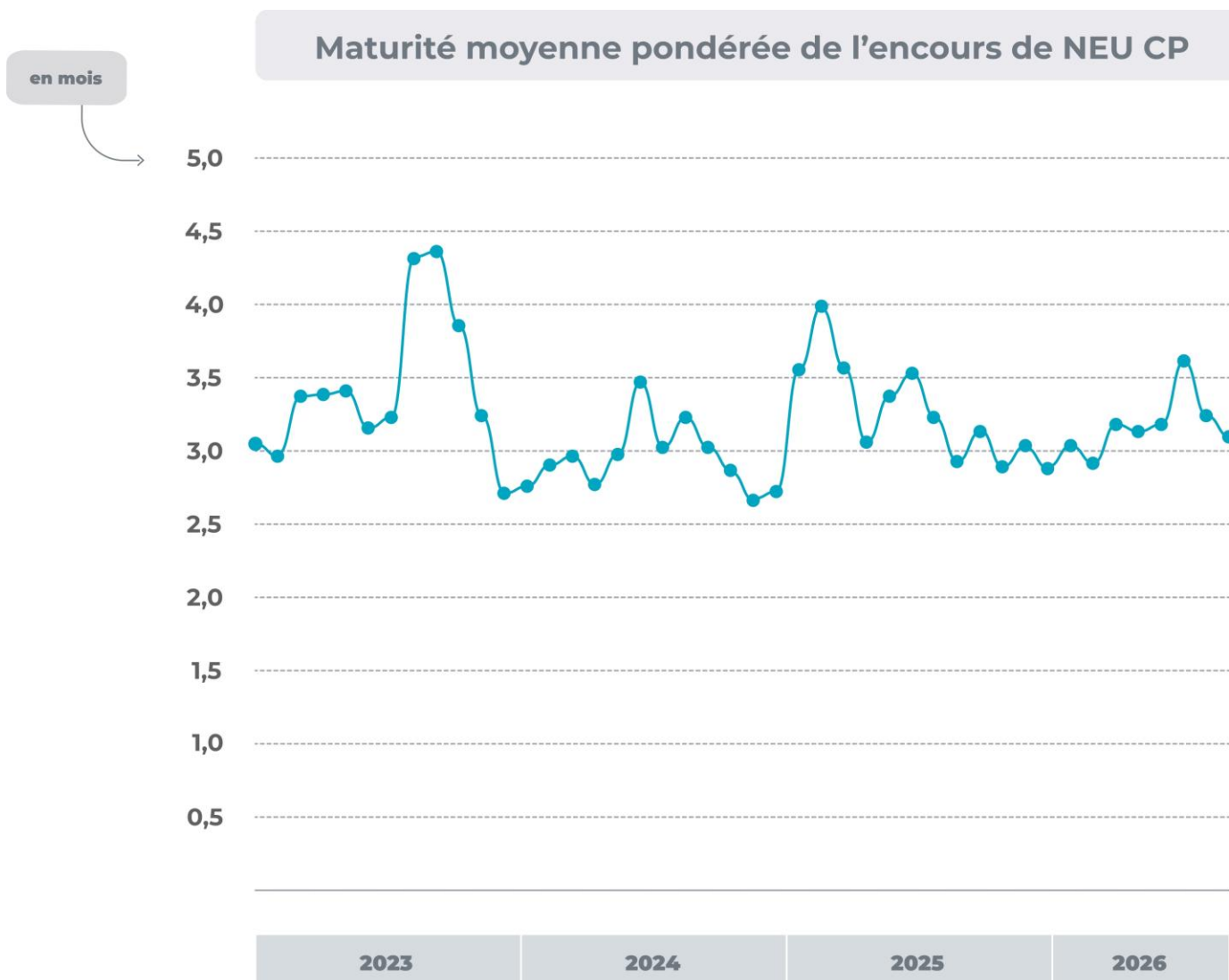
En 2026, l'encours du programme NEU CP devrait progressivement diminuer au gré de la réalisation des émissions obligataires. Il restera cependant au cœur de la stratégie de financement de l'Unédic, notamment en début d'année, avec le remboursement de 2,25 Md€ d'obligations en mars, mais aussi dans l'attente de la publication de la garantie octroyée par l'État aux émissions obligataires.

Programme NEU CP : Gestion de la maturité et des taux

5

STRATÉGIE DE
FINANCEMENT

La maturité des NEU CP est gérée en fonction des prévisions de trésorerie et des besoins des investisseurs, tandis que les rendements sont corrélés aux taux directeurs.



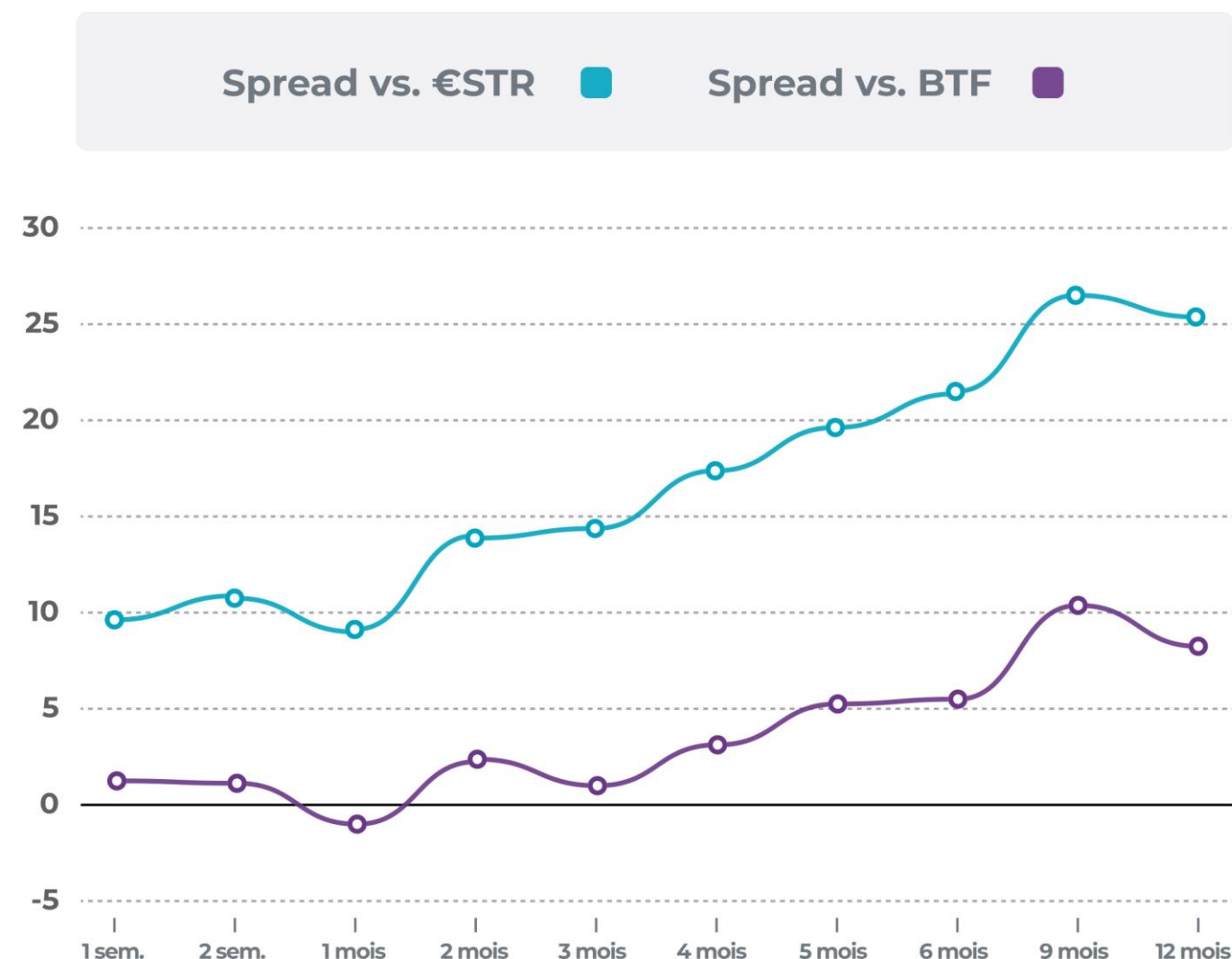
Source : Unédic, au 31 août 2026

Programme NEU CP : Valeur relative aux références

5

STRATÉGIE DE
FINANCEMENT

Les rendements à l'émission sont corrélés aux indices de référence du marché monétaire, tels que l'anticipation du marché sur le taux d'intérêt de la facilité de dépôt de la BCE (swap €STR) mais aussi les Bons du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté français (BTF).



Source : Unédic, au 31 août 2026

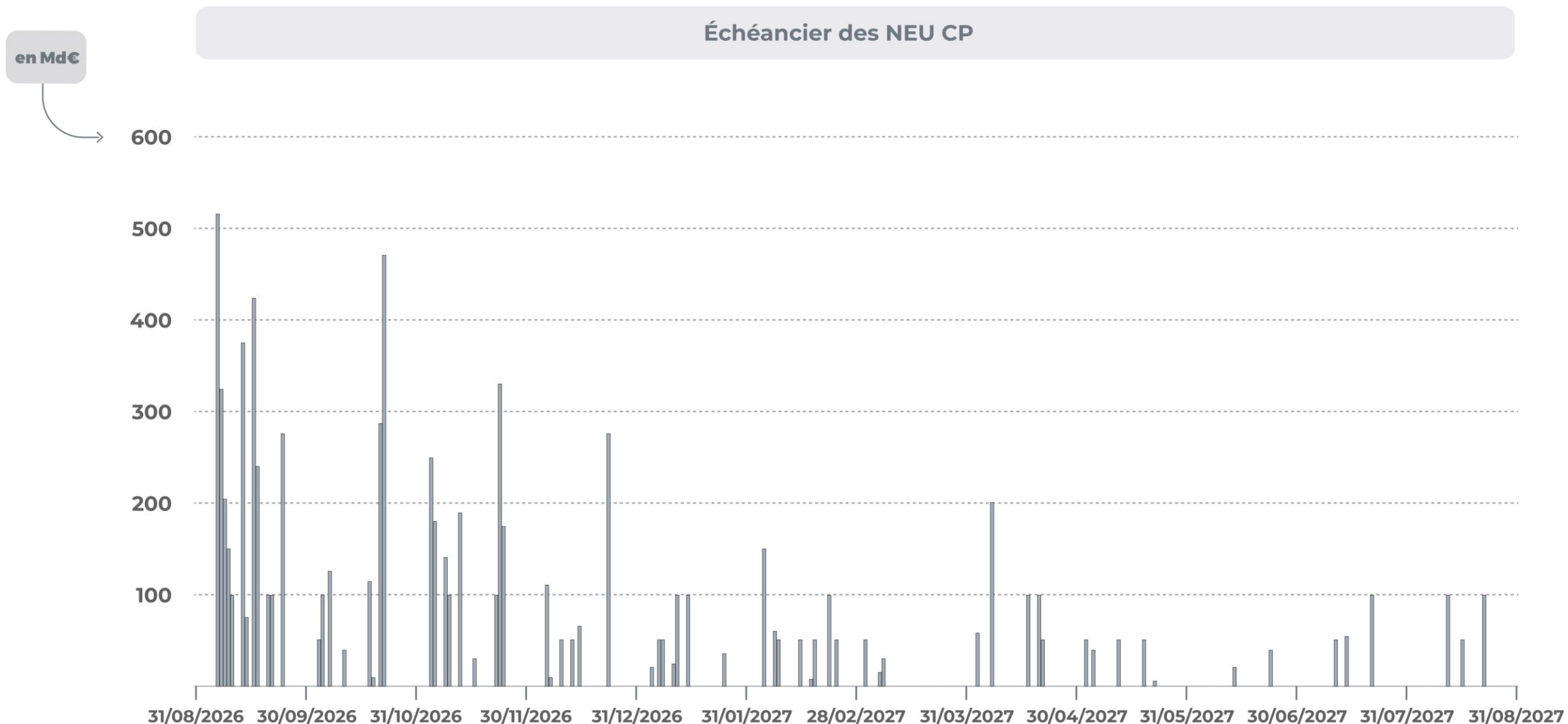
Note : Calculs basés sur la moyenne pondérée des marges à l'émission au cours du dernier mois.

Programme NEU CP : Gestion de la liquidité

5

STRATÉGIE DE
FINANCEMENT

L'Unédic maîtrise le risque de liquidité en étalant les maturités et en lissant les remboursements sur l'horizon d'émission.



Source : Unédic, au 31 août 2026

6

Obligations Sociales

→ **Alignement sur les Objectifs de Développement Durable (ODD)**

→ **Vérifications externes**

→ **Rapport d'allocation et d'impact 2024**

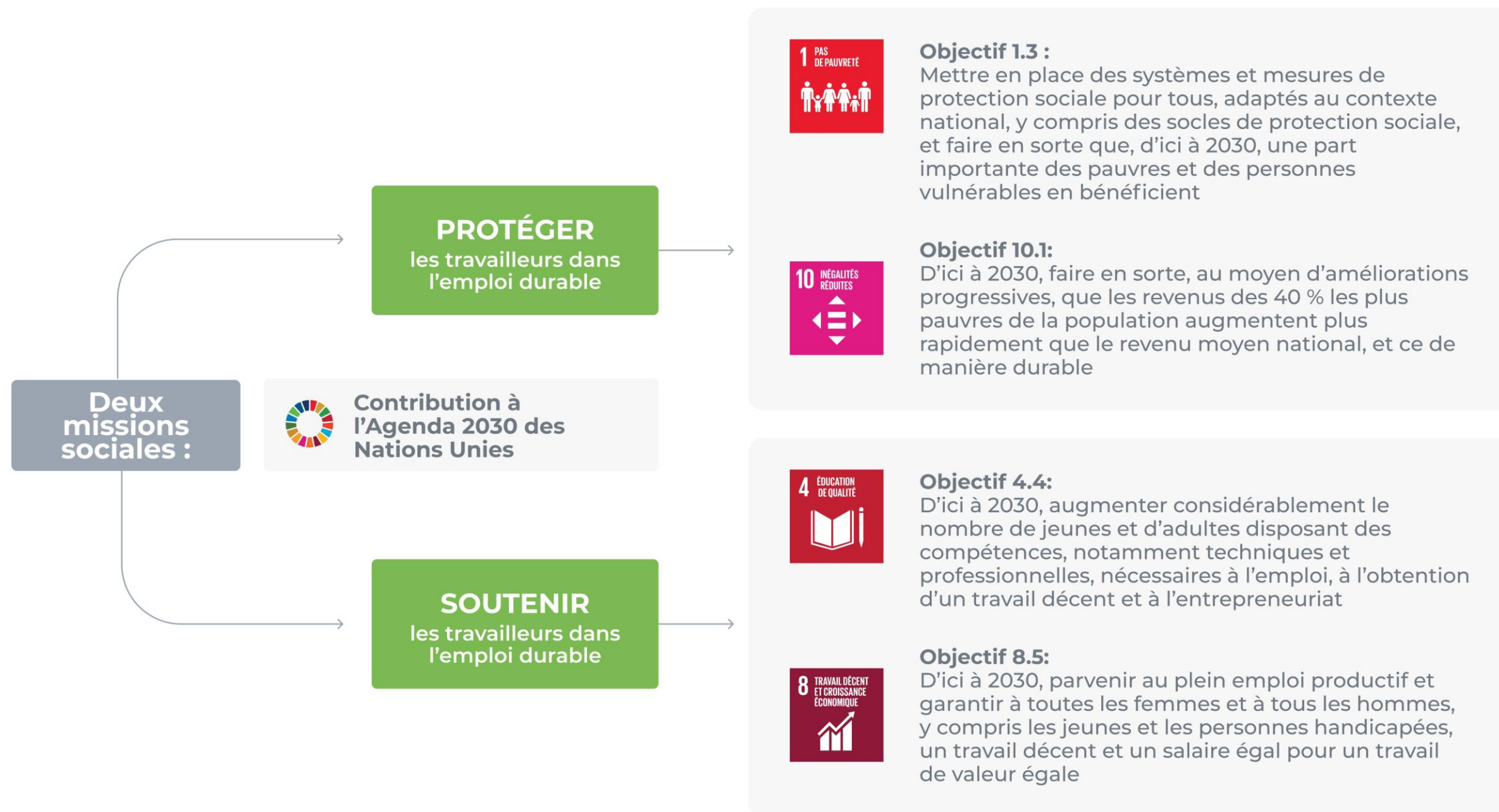
→ **Dépenses éligibles aux Obligations Sociales de l'Unédic**

→ **Contribution du régime d'Assurance chômage aux Objectifs de Développement Durable (ODD)**



Unédic

Alignement sur les Objectifs de Développement Durable (ODD)



Source : Nations Unies - Objectifs de Développement Durable (adoptés le 25 septembre 2015)

SECONDE OPINION

- Une **seconde opinion** a été fournie par **ISS ESG** pour évaluer la transparence, la gouvernance et la conformité aux **Principes applicables aux Obligations Sociales (SBP)** de l'ICMA.
- **ISS ESG** a publié sa seconde opinion le 30 juin 2020 qui est disponible sur le site Unédic : [SPO](#)



Contribution to the UN Sustainable development Goals



EXAMEN INDEPENDANT

Audit annuel jusqu'à l'affectation complète du produit de l'émission :

- Affectation du produit de l'émission aux dépenses éligibles
- Conformité des dépenses financées par le produit de l'émission avec les critères d'éligibilité

REVUE EXTERNE

- **ISS ESG** a également été mandaté pour évaluer la transparence, la gouvernance et l'alignement des **Rapports d'allocation et d'impact** avec le Document cadre d'émissions sociales de l'Unédic et les SBP de l'ICMA
- **ISS ESG** a publié des revues externes des rapports sur les émissions sociales de l'Unédic :
 1. [Revue externe du rapport sur les émissions sociales de 2020 \(mars 2022\)](#)
 2. [Revue externe du rapport sur les émissions sociales de 2021 \(février 2023\)](#)
 3. [Revue externe du rapport sur les émissions sociales de 2022 \(avril 2024\)](#)
 4. [Revue externe du rapport sur les émissions sociales de 2023 \(février 2025\)](#)
 5. [Revue externe du rapport sur les émissions sociales de 2024 \(janvier 2026\)](#)

SECTION D'EXAMEN	2020	2021	2022	2023	2024
Alignement avec les engagements de l'Émetteur énoncés dans le Cadre	✓ Aligné	○ Non Aligné	✓ Aligné		
Alignement avec le Cadre Harmonisé pour les évaluations d'impact des obligations sociales	✓ Aligné	○ Non Aligné	✓ Aligné		
La publication de l'allocation des produits et la solidité des indicateurs du rapport			+ Positive		

→ Choix et méthode d'allocation :

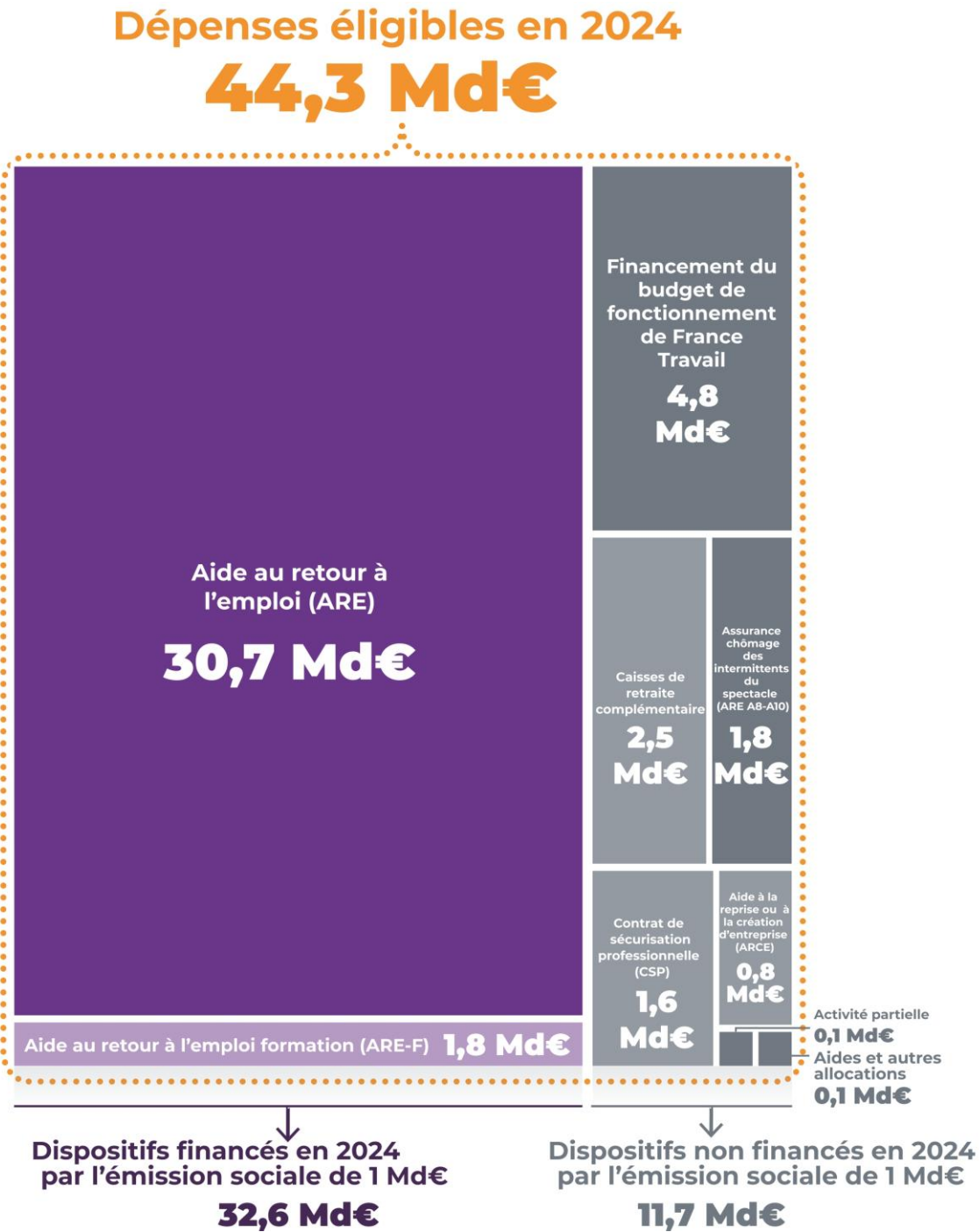
- 100 % des fonds levés par l'émission sociale en 2024 ont été dépensés la même année (fonds non-alloués au 31 décembre 2024 = 0 %), soit 1 Md€.
- 100 % des fonds levés en 2024 ont été destinés à du financement (soit 0 % de refinancement).
- 0 % des fonds levés par l'émission sociale en 2024 ont été alloués issue de dispositifs cofinancés.
- 1 Md€ d'émission sociale en 2024 destinée au financement de deux dispositifs de l'Assurance chômage :
- Totalité des dépenses d'allocations d'aide au retour à l'emploi (ARE) pour motif de démission-reconversion, soit 539 M€ ;
- Montant résiduel alloué aux dépenses d'allocations d'aide au retour à l'emploi formation (ARE-F), soit 461 M€.

→ Objectif de l'allocation

Les mutations à l'œuvre en 2024, sous l'effet conjugué de l'évolution démographique, de la révolution numérique – portée par l'intelligence artificielle – et de la crise climatique, ont amené l'Assurance chômage à jouer un rôle important de levier de transition professionnelle, permettant aux salariés de se former ou de repenser leur parcours, tout en prenant en compte les besoins des employeurs en matière de compétences.

L'objectif de cette allocation est donc d'analyser l'impact des dépenses réalisées en 2024 sur les dispositifs d'ARE pour motif de démission-reconversion et d'ARE-F.

Source : Unédic - Rapport d'allocation et d'impact 2024 (publié le 24 décembre 2025)



Dépenses éligibles aux Obligations Sociales de l'Unédic

MONTANT																
	2020			2021			2022			2023			2024			TOTAL
	ÉLIGIBLE	ALLOCATION	FINANCEMENT ÉMISSIONS SOCIALES	ÉLIGIBLE	ALLOCATION	FINANCEMENT ÉMISSIONS SOCIALES	ÉLIGIBLE	ALLOCATION	FINANCEMENT ÉMISSIONS SOCIALES	ÉLIGIBLE	ALLOCATION	FINANCEMENT ÉMISSIONS SOCIALES	ÉLIGIBLE	ALLOCATION	FINANCEMENT ÉMISSIONS SOCIALES	FINANCEMENT ÉMISSIONS SOCIALES
1 200 000 personnes 10 000 entreprises Mission Protéger	47 232 392 961 €		15 912 150 422 €	38 576 397 727 €		8 829 791 339 €	31 965 325 040 €		404 111 953 €	33 639 932 150 €		—	35 206 565 212 €		538 525 731 €	25 684 579 445 €
Activité partielle	8 938 017 150 €	100 %	8 938 017 150 €	2 469 603 646 €	100 %	2 469 603 646 €	180 730 833 €	0 %	—	94 519 539 €	0 %	—	82 439 221 €	0 %	—	11 407 620 796 €
Aide au retour à l'emploi (ARE)	33 694 945 665 €	19,2 %	6 460 004 044 €	31 811 608 306 €	18,6 %	5 904 836 464 €	27 959 985 585 €	1,4 %	404 111 953 €	29 392 231 500 €	0 %	—	30 745 735 786 €	1,8 %	538 525 731 €	13 307 478 192 €
Versement aux caisses de retraite complémentaire	2 679 821 671 €	19,2 %	514 129 229 €	2 448 698 948 €	18,6 %	455 351 229 €	2 228 692 879 €	0 %	—	2 397 547 004 €	0 %	—	2 488 370 229 €	0 %	—	969 480 458 €
Assurance chômage des intermittents du spectacle (ARE A8-A10)	1 880 859 737 €	0 %	—	1 812 375 967 €	0 %	—	1 554 298 127 €	0 %	—	1 704 078 609 €	0 %	—	1 828 594 204 €	0 %	—	—
Aides et autres allocations*	38 748 738 €	0 %	—	34 110 860 €	0 %	—	41 617 616 €	0 %	—	51 555 497 €	0 %	—	61 425 772 €	0 %	—	—
4 000 000 personnes 8 000 entreprises Mission Accompagner	4 075 466 400 €		781 886 503 €	4 254 908 253 €		791 227 401 €	3 924 126 301 €		—	4 333 751 755 €		—	4 820 106 675 €		—	1 573 113 904 €
Financement du budget de fonctionnement France Travail	4 075 466 400 €	19,2 %	781 886 503 €	4 254 908 253 €	18,6 %	791 227 401 €	3 924 126 301 €	0 %	—	4 333 751 755 €	0 %	—	4 820 106 675 €	0 %	—	1 573 113 904 €
1 200 000 personnes 10 000 entreprises 4 000 000 personnes 8 000 entreprises Mission Protéger & Accompagner	3 338 962 654 €		305 963 075 €	3 913 501 856 €		378 981 260 €	3 435 653 627 €		595 888 047 €	3 740 302 375 €		1 000 000 000 €	4 251 592 158 €		461 474 269 €	2 742 306 651 €
Aide au retour à l'emploi formation (ARE-F)	1 594 786 744 €	19,2 %	305 963 075 €	2 038 011 435 €	18,6 %	378 981 260 €	1 929 437 726 €	0 %	—	1 886 168 461 €	0 %	—	1 795 142 320 €	25,7 %	461 474 269 €	1 146 418 604 €
Contrat de sécurisation professionnelle (CSP)	1 290 815 462 €	0 %	—	1 389 714 260 €	0 %	—	910 327 854 €	0 %	—	1 231 316 183 €	81,2 %	1 000 000 000 €	1 644 252 905 €	0 %	—	1 000 000 000 €
Aide à la reprise ou à la création d'entreprise (ARCE)	453 360 449 €	0 %	—	485 776 162 €	0 %	—	595 888 047 €	100 %	595 888 047 €	622 817 731 €	0 %	—	812 196 933 €	0 %	—	595 888 047 €
TOTAL	54 646 822 015 €		17 000 000 000 €	46 744 807 836 €		10 000 000 000 €	39 325 104 968 €		1 000 000 000 €	41 713 986 280 €		1 000 000 000 €	44 278 264 045 €		1 000 000 000 €	30 000 000 000 €

* (ATI, ARE Mayotte, fin de droits, congés non payés)

Source : Unédic - Rapport d'allocation et d'impact 2024 (publié le 24 décembre 2025)

Contribution du régime d'Assurance chômage aux ODD

Indicateurs

	 1.2 Pauvreté	 4.1 Éducation scolaire	8.5 Plein emploi et travail décent		 8.6 Accès des jeunes à l'emploi et la formation	 10.4 Politiques publiques ciblées au service de l'égalité	
	Taux de pauvreté en conditions de vie	Jeunes et adultes, sortis de formation initiale, ayant participé à une formation	Taux de sous-emploi	Taux d'emploi	Jeunes de 15 à 24 ans ne travaillant pas ni études ni formation	Emplois aidés dans l'emploi des jeunes	Inégalité des revenus – rapport inter quintiles
Mission Protéger							
Activité partielle	✓						✓
Aide au retour à l'emploi (ARE)	✓						✓
Versement aux caisses de retraite complémentaire	✓						✓
Assurance chômage des intermittents du spectacle (ARE A8-A10)	✓						✓
Aides et autres allocations*	✓						✓
Mission Accompagner							
Financement du budget de fonctionnement France Travail		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Mission Protéger & Accompagner							
Aide au retour à l'emploi formation (ARE-F)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Contrat de sécurisation professionnelle (CSP)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Aide à la reprise ou à la création d'entreprise (ARCE)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

* (ATI, ARE Mayotte, fin de droits, congés non payés)

Source : Unédic - Rapport d'allocation et d'impact 2024 (publié le 24 décembre 2025)



ODD 1 - Pas de pauvreté : l'objectif 1 vise la fin de la pauvreté et la lutte contre les inégalités sous toutes ses formes et partout dans le monde. Il se compose de sept sous-objectifs ciblant : la lutte contre la pauvreté, l'accès aux services de base, la réduction de la proportion de travailleurs pauvres et des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants.



ODD 4 - Éducation de qualité : l'objectif 4 vise à garantir l'accès à tous et toutes à une éducation équitable, gratuite et de qualité à travers toutes les étapes de la vie, en éliminant notamment les disparités entre les sexes et les revenus. Il met également l'accent sur l'acquisition de compétences fondamentales et de niveau supérieur pour vivre dans une société durable. L'ODD 4 appelle aussi à la construction et à l'amélioration des infrastructures éducatives, à l'augmentation du nombre de bourses d'études supérieures octroyées aux pays en développement et du nombre d'enseignants qualifiés dans ces pays.



ODD 8 - Travail décent et croissance économique : l'objectif 8 reconnaît l'importance de la croissance économique soutenue, partagée et durable afin d'offrir à chacun un emploi décent et de qualité. Il vise à éradiquer le travail indigne et à assurer une protection de tous les travailleurs. Il promeut le développement d'opportunités de formation et d'emploi pour les nouvelles générations, accompagné d'une montée en compétences sur les emplois « durables ». L'ODD8 prévoit également une coopération internationale renforcée pour soutenir la croissance et l'emploi décent dans les pays en développement grâce à une augmentation de l'aide pour le commerce, à la mise en place de politiques axées sur le développement et à une stratégie mondiale pour l'emploi des jeunes.



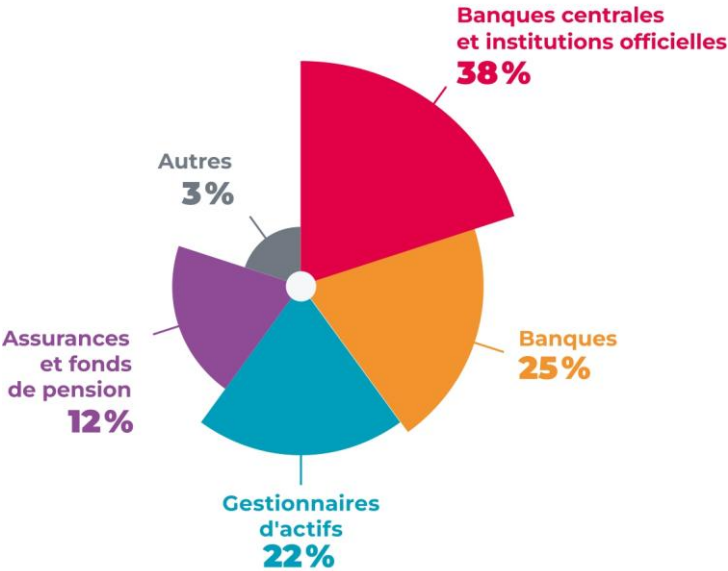
ODD 10 - Inégalités réduites : l'objectif 10 appelle les pays à adapter leurs politiques et législations afin d'accroître les revenus de la part des 40 % les plus pauvres, ainsi que de réduire les inégalités salariales basées sur le sexe, l'âge, le handicap, l'origine sociale ou ethnique et l'appartenance religieuse. Ce notamment en encourageant la représentation des pays en développement dans la prise de décisions de portée mondiale.

Investisseurs de l'émission sociale 2024

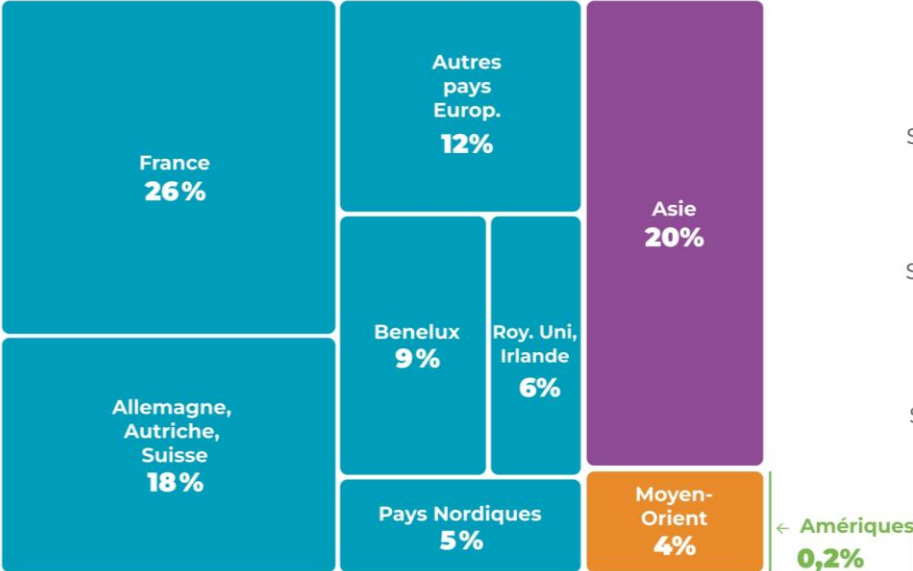
L'Unédic a émis 1 Md€ d'obligation sociale via une émission syndiquée en 2024 :

- 13 Md€ de demande collectée dans le livre d'ordres
- Plus de 160 investisseurs
- Plus de 2/3 alloués à des investisseurs étrangers

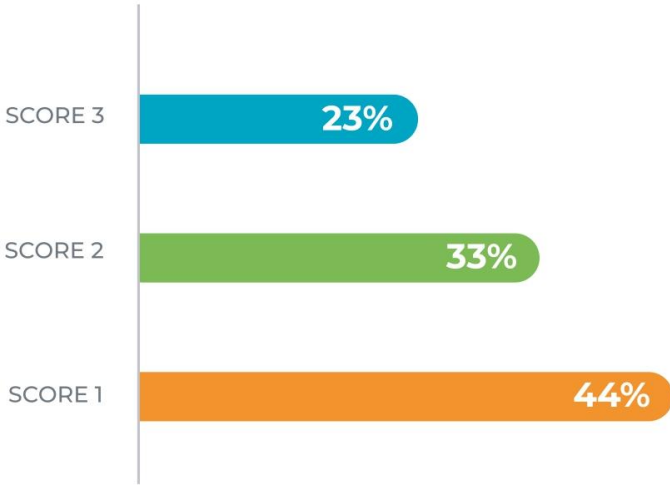
Décomposition par types d'investisseurs



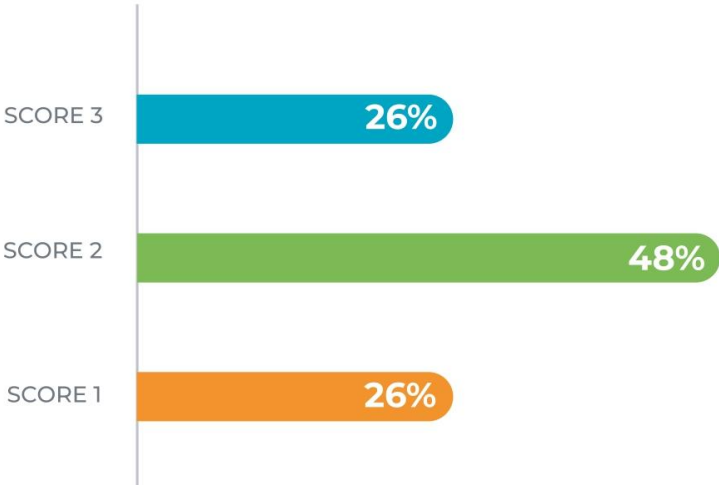
Décomposition par zones géographiques



Nombre d'investisseurs alloués par score ESG



Montant alloué aux investisseurs par score ESG



Source : Unédic - Rapport d'Allocation et d'Impact 2024 (publié le 24 décembre 2025) ; Natixis

Note : la méthodologie de notation des investisseurs ESG a été développée par Natixis pour noter chaque investisseur afin de quantifier la part ESG au sein du livre d'ordres :

3 - Investisseurs durables fortement engagés : investisseurs qui déploient des stratégies axées sur le développement durable et l'impact (mandats et/ou fonds dédiés verts/ODD/impact, etc.)

2 - Investisseurs durables partiellement engagés : investisseurs intégrant l'ESG dans leurs portefeuilles gérés activement (stratégies « best-in-universe » et « best-in-class », fonds ISR, etc.)

1 - Investisseurs durables peu ou pas engagés : investisseurs adhérant à une ou plusieurs initiatives menées par l'ONU (PRI, PRB, PSI, etc.) et/ou à d'autres initiatives durables majeures (NGFS, etc.)

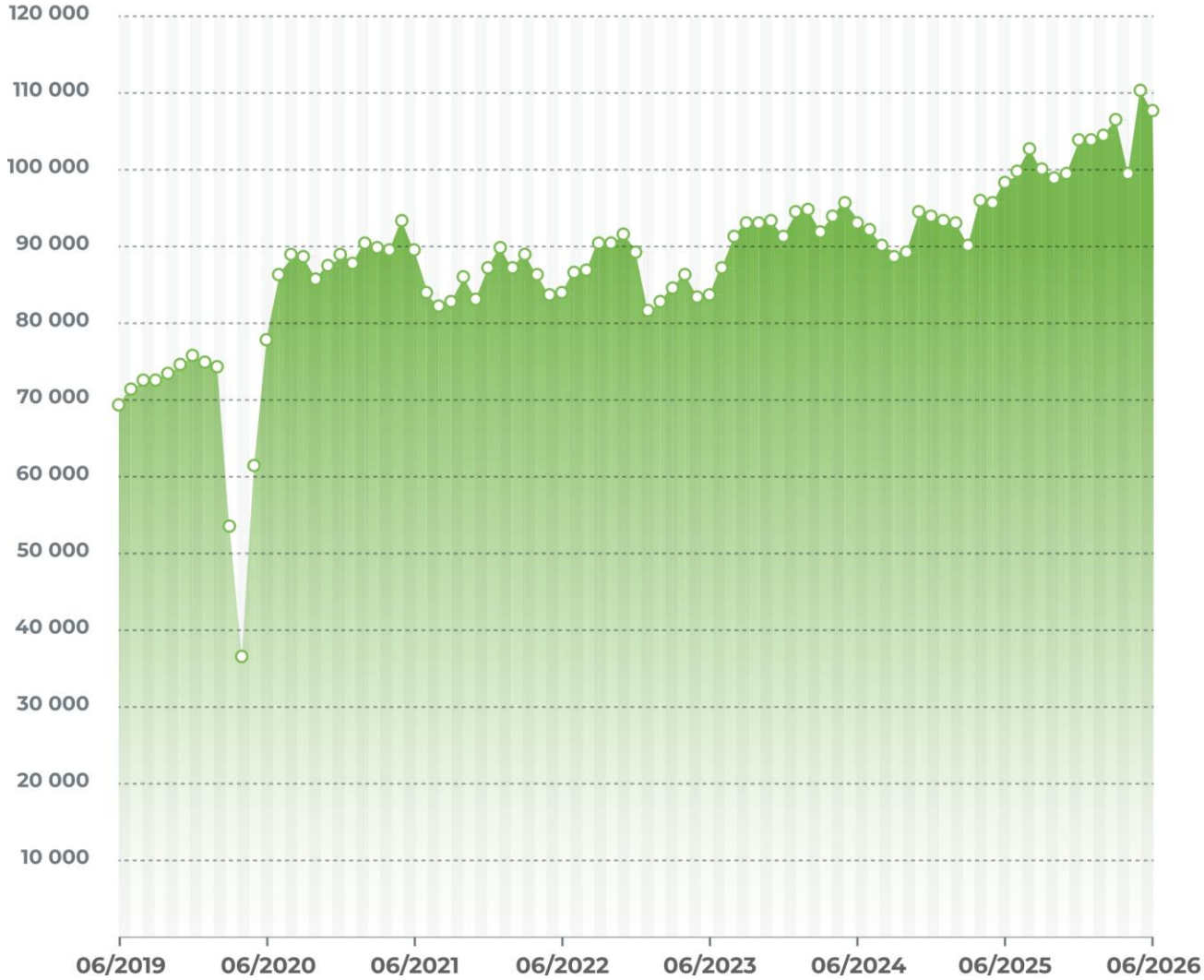
Annexes

- Créations et défaillances d'entreprises en France
- Règles relatives à l'Assurance chômage
- Réformes de l'Assurance chômage : les impacts financiers
- L'Unédic : au cœur de son écosystème
- Croissance prévue de la population active
- Taux de chômage par âge et par pays
- Taux de chômage en Europe
- Projections du taux de chômage par pays
- Niveaux secondaires de la dette de l'Unédic
- Investisseurs de l'émission sociale 2024
- Analyse et recherche

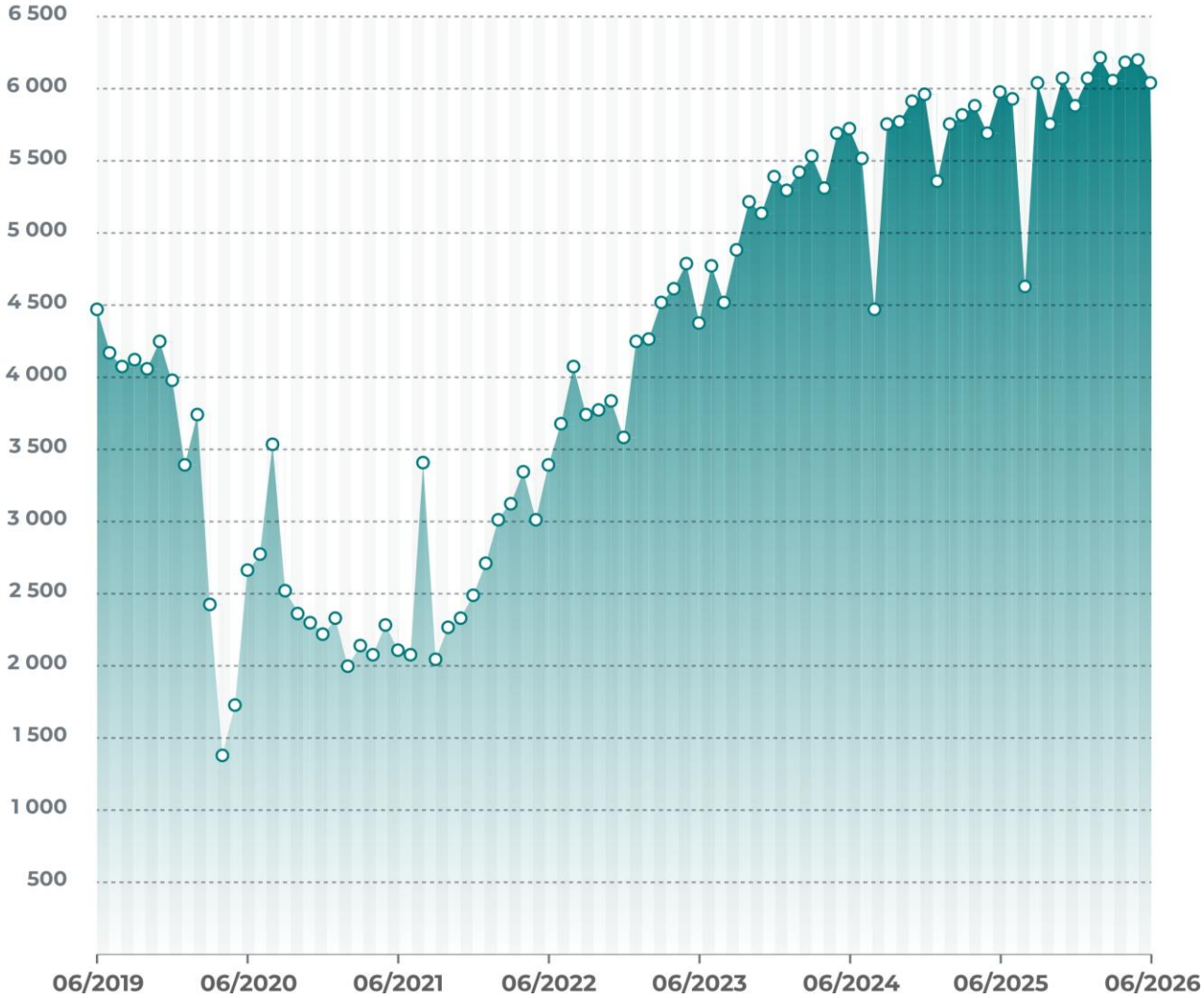
Unédic

Créations et défaillances d'entreprises en France

Nombre de créations d'entreprises



Nombre de défaillances d'entreprises



Sources :
Insee - [Nombre de créations d'entreprises en juin 2026](#) (publié le 26 août 2026)
Insee - [Nombre de défaillances d'entreprises en juin 2026 par date de jugement](#) (publié le 26 août 2026)

CONDITIONS pour bénéficier des allocations chômage

-  Avoir perdu involontairement son emploi
-  Rechercher activement un travail ou une formation
-  Être disponible pour travailler
-  Vivre en France
-  Respecter les conditions minimales d'ouverture de droits

CALCUL de l'allocation chômage

→ Le salaire journalier de référence est le quotient entre :

$$\frac{\text{Le salaire de référence}}{\text{Le nombre de jours calendaires entre le début du premier contrat et la fin du dernier contrat}}$$

Le salaire de référence
Montant total des salaires perçus au cours de la période de référence

→ L'allocation journalière est le résultat le plus élevé entre :

$$40,4 \% \text{ du salaire journalier de référence} + 13,11 \text{ €}$$

OU

$$57 \% \text{ du salaire journalier de référence}$$

CONDITIONS MINIMALES pour bénéficier des allocations chômage



DURÉE du versement des allocations chômage



Source : Unédic
*dégradation de l'état du marché du travail, c'est-à-dire lorsque le taux de chômage dépasse 9 %

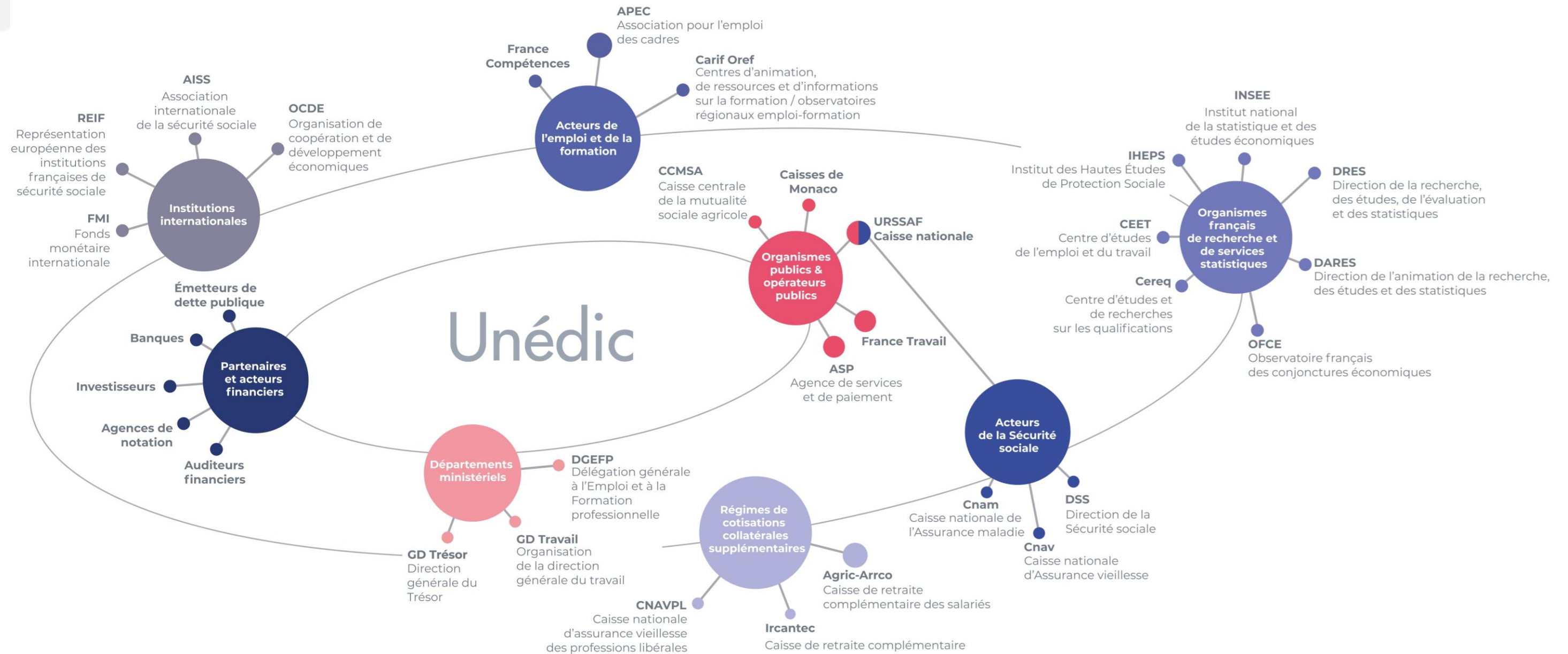
Nouvelles règles de l'Assurance chômage : les impacts financiers

Principales évolutions réglementaires de la convention du 15 novembre 2024	IMPACT FINANCIER				
	2025	2026	2027	2028	Régime de croisière
Recettes					
Baisse du taux de la contribution patronale d'assurance chômage de 0,05 point Suppression de la contribution exceptionnelle de 0,05 point mis en place au 1er octobre 2017, ramenant le taux de la contribution patronale à 4,00 %.	- 250 M€	- 385 M€	- 395 M€	- 405 M€	> - 405 M€*
Dépenses					
Décalage de 2 ans des bornes d'âge pour l'entrée dans les filières seniors L'entrée dans les filières seniors est décalée de 2 ans. Désormais, les durées maximales d'indemnisation sont de 18 mois jusqu'à 55 ans (au lieu de 53), de 22,5 mois à partir de 55 ans (au lieu de 53) et de 27 mois à partir de 57 ans (au lieu de 55).	- €	- 15 M€	- 135 M€	-230 M€	- 300 M€
Mensualisation du calcul du paiement de l'ARE Le paiement de l'ARE, auparavant calculé en jours calendaires, est désormais mensualisé sur la base de 30 jours par mois.	- 445 M€	- 325 M€	- 265 M€	- 305 M€	- 200 M€
Limitation du dispositif de cumul de l'ARE avec les revenus de l'entreprise créée Le cumul de l'ARE avec les revenus d'une création d'entreprise est désormais plafonné à 60 % des droits restants, contre un cumul total (100%) auparavant.	- €	- 150 M€	- 575 M€	- 640 M€	- 840 M€
Accompagnement et suivi des demandeurs d'emploi frontaliers Renforcement de l'accompagnement pour accélérer leur retour à l'emploi.	- 85 M€	- 170 M€	- 200 M€	- 200 M€	- 200 M€
Economies générées**	275 M€	215 M€	760 M€	1 005 M€	1 535 M€

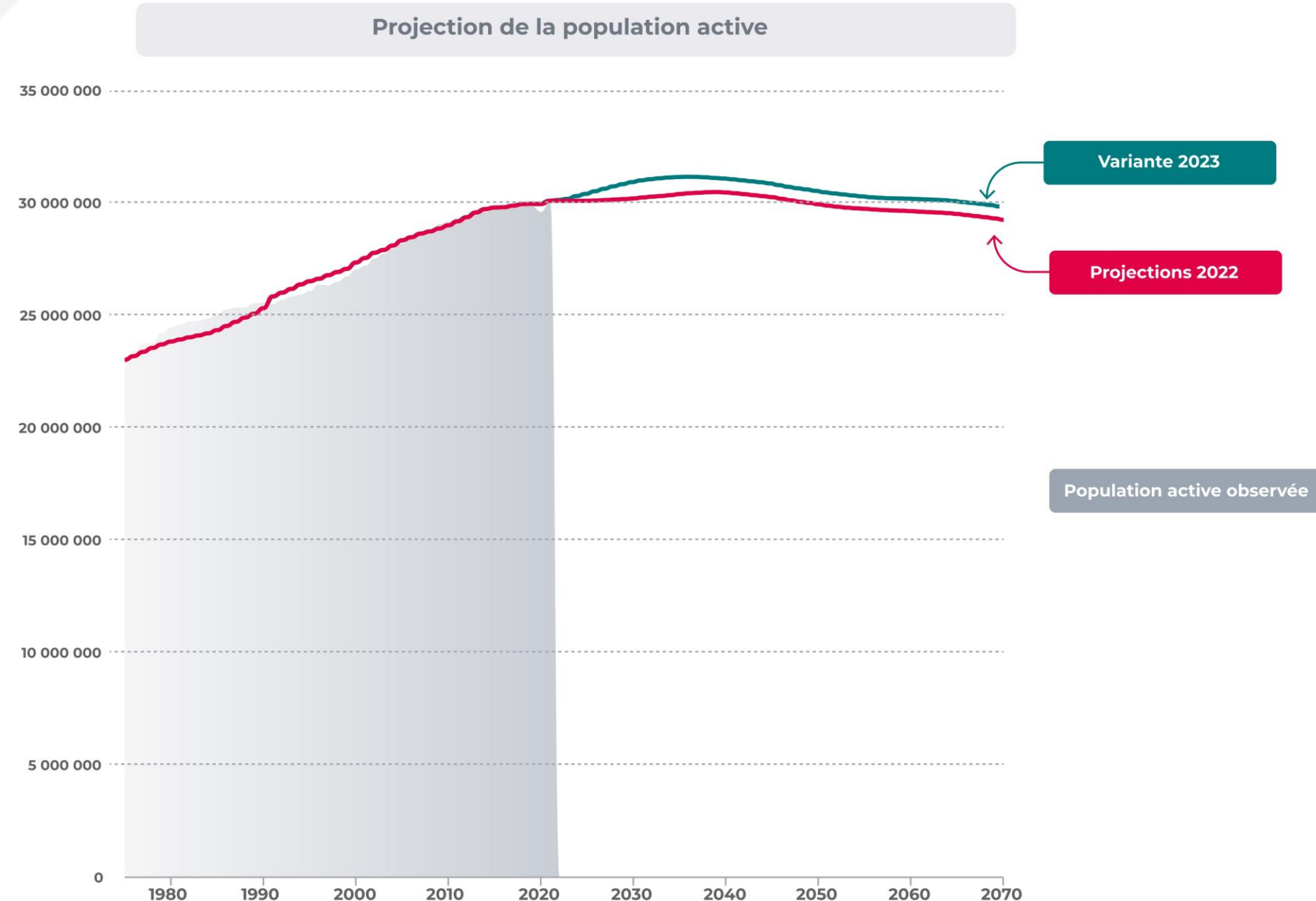
*L'impact de cette mesure en régime de croisière est donné à titre indicatif car il ne peut pas être simulé
**Outre les mesures figurant dans ce tableau, les économies générées intègrent l'impact financier de l'ensemble des mesures de la convention d'assurance chômage du 15 novembre 2024

Source : Unédic - Etude d'impact de la convention d'assurance chômage du 15 novembre 2024 (publiée le 25 février 2025)
Note : Estimation *ex ante* des effets financiers de la convention du 15 novembre 2024.

L'Unédic : au cœur de son écosystème



Croissance prévue de la population active



Source : Insee - [Emploi, chômage, revenus du travail](#) (publié le 29 juin 2023)

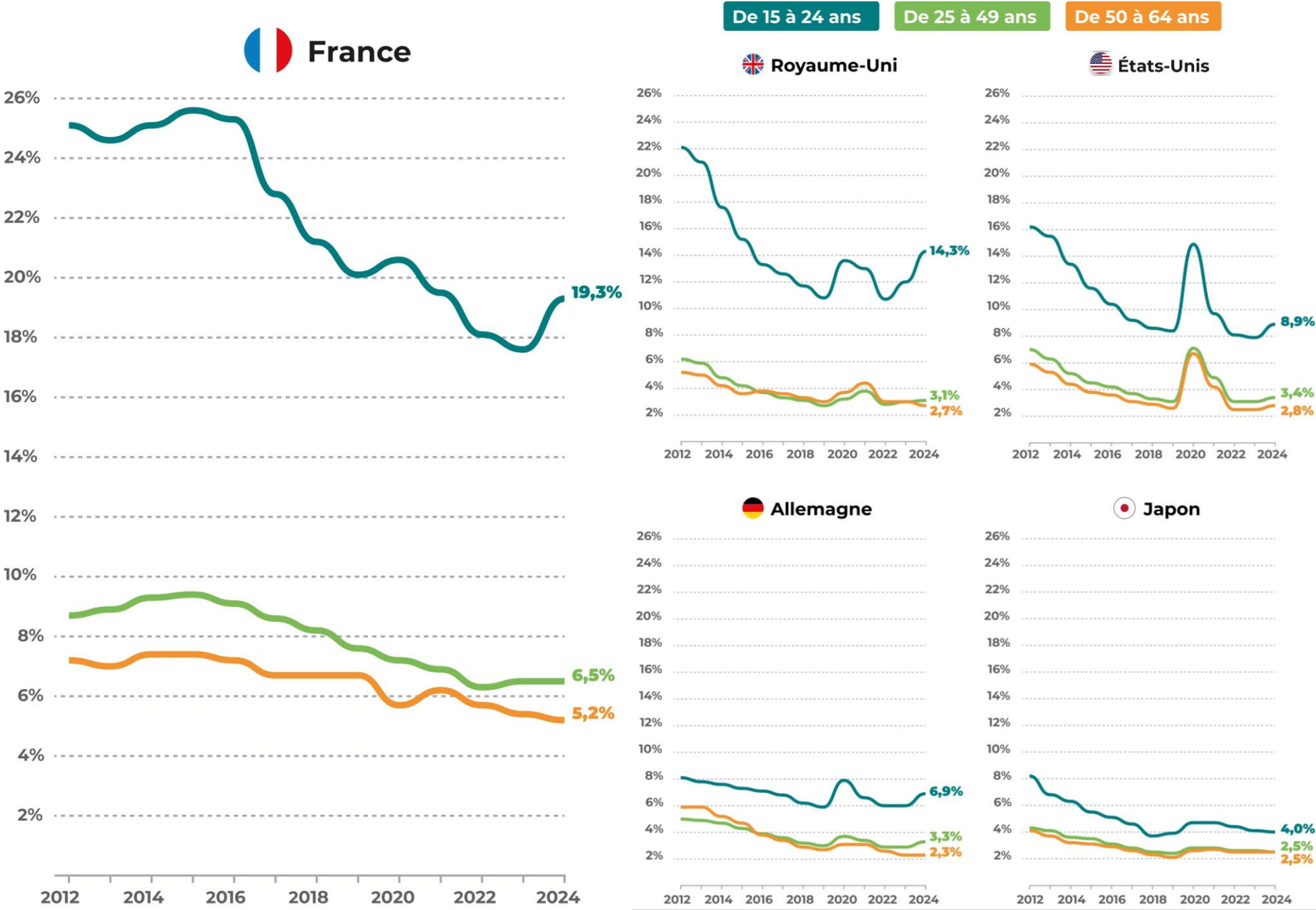
En 2070, la France compterait 29,8 millions de travailleurs, soit 600 000 de plus que ce qui ressort de la projection de 2022.

La révision de la population active sera très forte de 2024 à 2029 : elle est multipliée par plus de deux, à +150 000 en moyenne chaque année.

Par ailleurs, le pic, à 31,2 millions de personnes, serait ainsi atteint en 2036, contre 30,5 millions trois ans plus tard selon les prévisions 2022.

Le taux d'activité des 55-69 ans, qui connaissait déjà une forte hausse dans la projection 2022 (+9,8 points en 2070), gagnera 4,5 points supplémentaires.

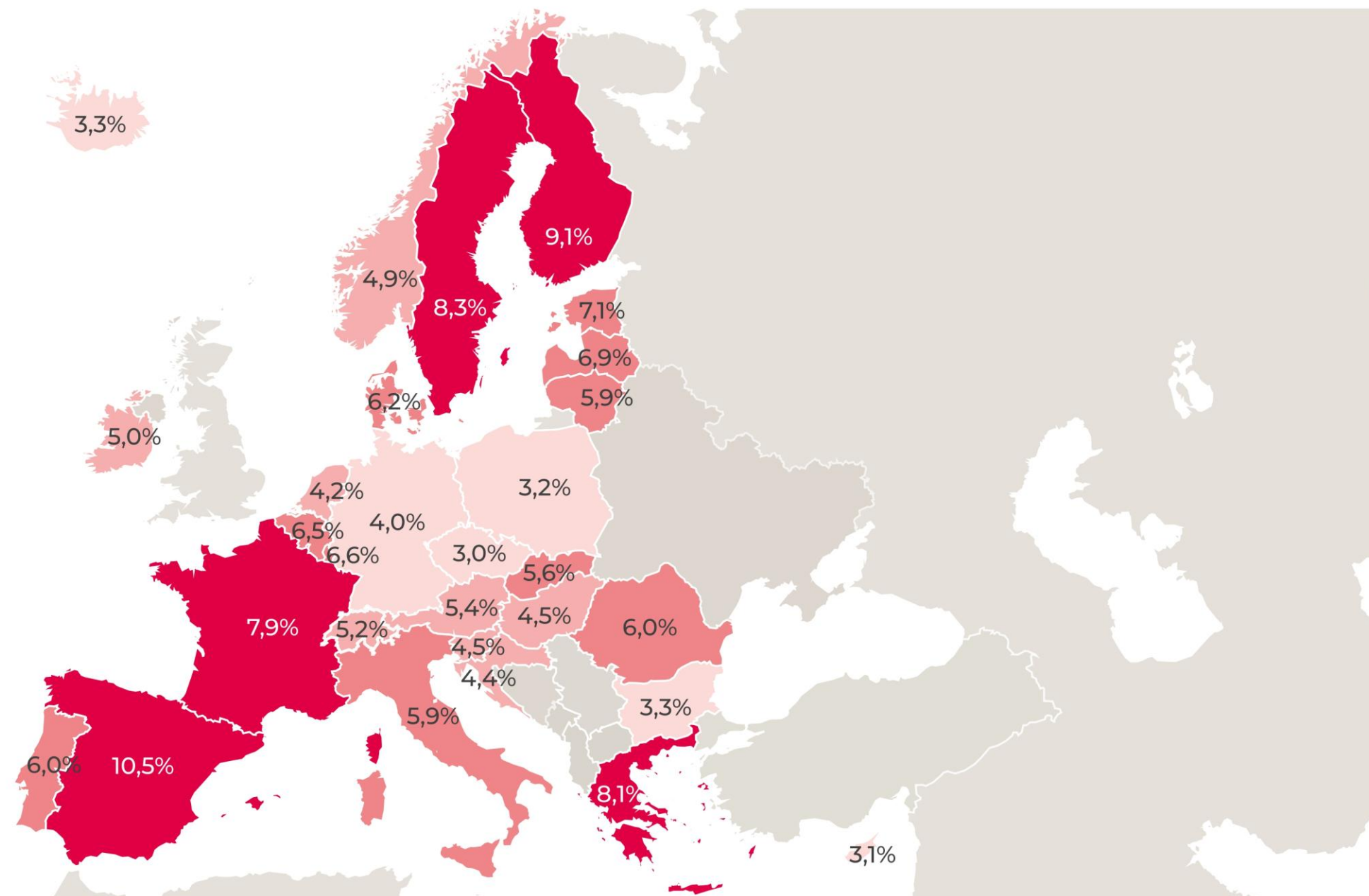
Taux de chômage par âge et par pays



Source : ILOSTAT - Taux de chômage par âge et par pays, données de 2024

Taux de chômage en Europe

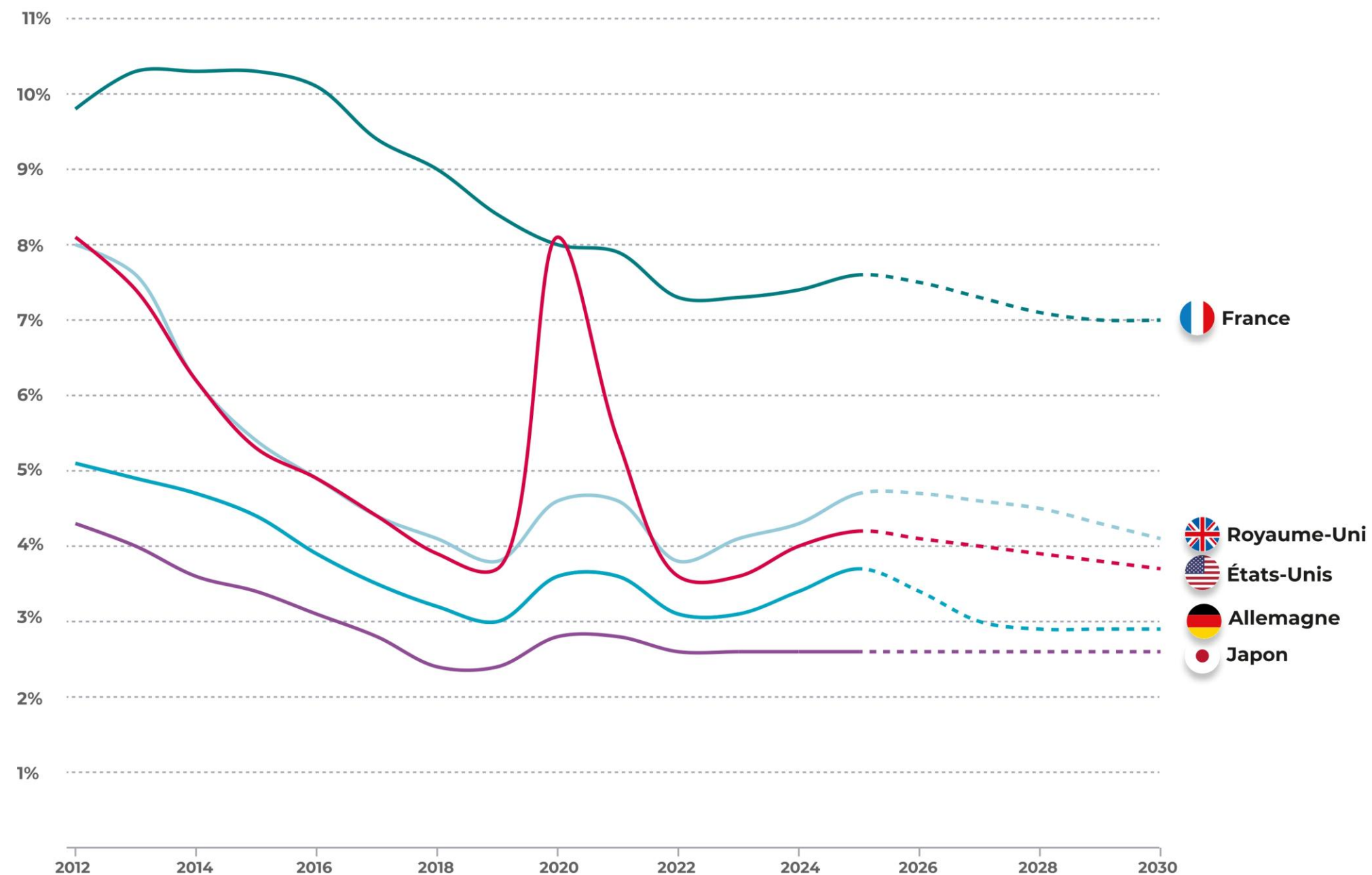
ANNEXES



Source : Eurostat – Chômage, données de septembre 2025

Projections du taux de chômage par pays

ANNEXES



Source : FMI - Taux de chômage, données de 2026

Niveaux secondaires de la dette de l'Unédic

→ Programme EMTN :

ISIN Code	Coupon (%)	Pricing date	Maturity date	Time to maturity (year)	Outstanding nominal (EUR)	Mid Price	Mid Yield	Spread vs. MS (bp)	Spread vs. OAT (bp)
FR0013246873	1,25	2017-03-21	2027-03-28	0,57	3 250 000 000	99,14	2,78		
FR0013020450	1,25	2015-10-14	2027-10-21	1,14	2 000 000 000	98,04	3,04		7,32
FR0013369758	0,875	2018-09-26	2028-05-25	1,73	2 000 000 000	96,22	3,16	-3,74	7,84
FR001401AOR2	3	2026-08-26	2028-09-02	2,01	2 000 000 000	99,65	3,19	2,57	6,15
FR0014000667	0	2020-10-08	2028-11-25	2,24	3 000 000 000	93,19	3,22	5,22	6,79
FR0013410008	0,5	2019-03-13	2029-03-20	2,55	2 500 000 000	93,36	3,26	8,77	11,33
FR0013518487	0,25	2020-06-10	2029-11-25	3,24	4 000 000 000	90,69	3,34	14,05	6,59
FR0013489259	0	2020-02-27	2030-03-05	3,51	1 400 000 000	89,06	3,37	16,59	9,63
FR0014000L31	0	2020-11-12	2030-11-19	4,22	2 500 000 000	86,61	3,48	26,22	7,35
FR0014002P50	0,01	2021-03-24	2031-05-25	4,73	3 000 000 000	84,89	3,54	31,57	7,02
FR0014004QY2	0,01	2021-07-20	2031-11-25	5,24	2 000 000 000	83,19	3,60	36,08	5,09
FR0013252228	1,5	2017-04-11	2032-04-20	5,64	2 500 000 000	89,14	3,67	42,65	6,62
FR0014017VS6	3,25	2026-04-09	2032-05-25	5,73	3 000 000 000	97,62	3,71	46,82	9,07
FR001400ADP1	1,75	2022-05-10	2032-11-25	6,24	1 000 000 000	89,13	3,74	47,97	4,32
FR001400HQB8	3,125	2023-04-26	2033-04-25	6,65	1 000 000 000	96,02	3,81	54,10	5,71
FR0013336492	1,25	2018-05-23	2033-05-25	6,73	2 000 000 000	85,09	3,80	53,13	4,18
FR001400YA95	3,375	2025-03-12	2033-11-25	7,24	2 000 000 000	96,86	3,88	59,20	4,75
FR0014001ZY9	0,1	2021-02-09	2034-05-25	7,73	3 000 000 000	74,82	3,95	64,26	3,71
FR001400PT61	3,125	2024-04-24	2034-11-25	8,24	1 000 000 000	93,97	4,00	67,87	8,92
FR001400ZAD0	3,25	2025-04-23	2035-05-25	8,73	2 000 000 000	94,03	4,08	73,94	4,96
FR0013524410	0,25	2020-07-09	2035-07-16	8,88	3 500 000 000	72,01	4,07	73,41	3,23
FR00140045Z3	0,5	2021-06-16	2036-05-25	9,74	2 000 000 000	70,96	4,20	83,06	4,58
FR00140173A6	3,75	2026-03-11	2036-11-25	10,24	3 500 000 000	95,76	4,27	88,72	6,93
FR0014018VT2	4	2026-05-27	2041-06-03	14,76	1 500 000 000	94,18	4,55	105,58	1,72

Obligations Sociales

Source : Unédic, au 1 septembre 2026

Analyse et recherche pour améliorer la prise de décision et les programmes

→ Publications issues d'enquêtes et de recherches économétriques de l'Unédic

(par exemple, sur les situations des demandeurs d'emploi en situation de chômage récurrent, les bénéficiaires du chômage actif, l'impact du numérique sur les demandeurs d'emploi, les programmes spécifiques)

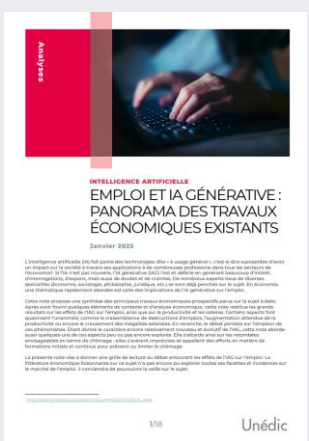
→ Comparaisons des systèmes nationaux : points de repère et exemples

→ Ces études visent à établir une évaluation partagée, avant que des décisions ne soient prises



Quel accès à l'emploi durable pour les allocataires seniors
— Avril 2025

↓ [TÉLÉCHARGER](#)



Emploi et IA dégénérative : Panorama des travaux économiques existants
Janvier 2025

↓ [TÉLÉCHARGER](#)



Focus sur l'état d'esprit des demandeurs d'emploi
Décembre 2024

↓ [TÉLÉCHARGER](#)



Emploi et décarbonisation : panorama des travaux existants
Mai 2024

↓ [TÉLÉCHARGER](#)

Contacts de l'équipe de financement de l'Unédic

ANNEXES

→ **Pauline GONTHIER**
Directrice Finances et Comptabilité

→ **Florian RABASSE, CFA**
Sous-Directeur Finances et Trésorerie

→ **Cassandra BAUFLE**
Responsable Trésorerie

→ **Bing SONG**
Trésorière

→ **Relation Investisseurs**

✉ investors@unedic.fr

→ **Constance CUCHE**
Trésorière

→ Ce document est un projet à des fins de discussion uniquement, il est hautement confidentiel et exclusif et ne doit être transmis à aucune personne autre que son (ses) destinataire(s) d'origine sans l'accord écrit préalable de l'Unédic. Les prix et les marges ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment en fonction des conditions du marché. Unédic ne saurait être tenu responsable de toute perte financière ou autre conséquence de la mise en œuvre des opérations décrites dans le présent document. L'Autorité des Marchés Financiers lui a accordé son visa sous le numéro 20-184 en date du 7 mai 2020 au titre d'un Prospectus de Base.

→ Le Prospectus de Base est disponible gratuitement au siège social de l'Unédic, 4, rue de Traversière, 75012 Paris, France et sur son site internet www.unedic.org. Vous êtes invité à faire rapport à la section « risques » du Prospectus de Base avant de prendre une décision quant à la mise en œuvre des opérations décrites dans le présent document ou dans le Prospectus de Base. Si vous le souhaitez, vous devez contacter votre conseiller financier, juridique ou fiscal, ou tout autre spécialiste, afin de confirmer que toute décision prise est conforme à votre situation financière personnelle.

→ L'évolution de la réglementation européenne intervenue en juillet 2019 sur les directives Prospectus a supprimé la possibilité pour l'Unédic d'émettre ses documentations financières au format prospectus de base. Depuis le 17 mai 2020, l'ensemble de la documentation juridique de l'Unédic pour le financement du programme est conservé sous forme de Mémoire d'information sans visa de l'Autorité des Marchés Financiers. L'Unédic mettra à jour le Mémoire d'Information avec toutes les informations importantes et significatives relatives à l'Émetteur.



Unédic

<https://www.unedic.org>



Unédic